

# Le difficile travail des observateurs de l'ONU

N° 232 - Samedi 9 octobre 1965

2<sup>e</sup> ÉDITION

La Chaux-de-Fonds, 76<sup>e</sup> année

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE. — RÉD., ADM. et PUBL.:  
La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 103. TÉL.: RÉD.  
(039) 31088; ADM. et PUBL. (039) 31087. CCP 23-313.

BUREAU de LAUSANNE: Saint-Pierre 1. TÉL. (021) 22 69 10. CCP 10-8300. - BUREAU  
de GENÈVE Argand 4. TÉL. (022) 32 42 40. CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois  
Fr. 3.50; 3 mois Fr. 10.-; 6 mois Fr. 20.-; 12 mois Fr. 40.- LE NUMÉRO 30 ct.  
Rédacteur en chef responsable W. Brandt Rédacteurs: E. Maléus (La Chaux-  
de-Fonds), O. Heger (Lausanne), L. Piguet (Genève). — Directeur: R. Meylan.

## La situation en Inde et au Pakistan

New York. — Les rapports des missions d'observation des Nations Unies en Inde et au Pakistan indiquent que depuis deux jours le cessez-le-feu est en général beaucoup mieux observé, déclare un rapport publié vendredi matin par le secrétaire général U Thant.

Ce rapport contient les renseignements reçus jusqu'au 6 octobre des missions de l'ONU sur la ligne de cessez-le-feu.

Il signale notamment que la situation reste tendue dans le secteur de Pasrur, où les troupes indiennes occupent un saillant en territoire pakistanais; la situation pourrait s'aggraver d'un moment à l'autre en raison des efforts accomplis de part et d'autre pour améliorer leur position tactique, souligne ce rapport.

La situation est également tendue dans le secteur de Kasur. Le rapport signale enfin des échanges de tirs d'artillerie dans le secteur de Chhamb, où se trouvent des concentrations de troupes indiennes et pakistanaises.

Les observateurs de l'ONU ont visité plusieurs villages de ce secteur et les ont trouvés intacts, contrairement à une plainte du Gouvernement indien selon laquelle « des Pakistanais » les auraient incendiés.

## Pas d'accord sur la Rhodésie

Londres. — M. Jan Smith, premier ministre de Rhodésie, a déclaré vendredi soir, après deux heures de discussion, au 10, Downing Street, qu'il n'avait pas réalisé un accord au cours de ses conversations avec Harold Wilson, premier ministre du Royaume-Uni, sur l'indépendance de la Rhodésie. « Nous sommes d'accord sur un seul point, à savoir que nos vues divergent. » On n'a pas prévu de nouvelle réunion. Comme on lui demandait si cela signifiait la fin, il répondit: « Pour le moment » et ajouta qu'il n'entendait pas dire que la Rhodésie avait perdu la bataille.

Un communiqué gouvernemental britannique déclare que, malgré des discussions nombreuses, on n'a trouvé aucun moyen de concilier les points de vues opposés, et qu'aucune nouvelle rencontre n'a été décidée.

M. Smith a déclaré de son côté qu'il ne repartirait pas encore pour la Rhodésie.

## Pour plaire aux femmes?

Bonn. — Quelques jours après qu'une enquête d'opinion eut révélé que le prestige de l'uniforme est fort terni aux yeux de l'Allemand moyen, le Ministère fédéral allemand à la défense a annoncé, vendredi, que les forces armées seront dotées, à partir du début de 1966, de nouvelles tenues de sortie. Ces uniformes, qui tiendront compte des derniers canons de la mode masculine — vareuse à taille marquée, pantalons plus étroits — seront livrés en demi-mesure.

## Au Grand Conseil genevois

Brillante élection de Walter Stampfli en qualité de juge à la Chambre des tutelles.

Le Grand Conseil a siégé vendredi soir, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Kamacher (soc.). Ainsi que c'est généralement le cas lors des veilles d'élections, la séance fut parfois agitée.

Au début de l'ordre du jour, la présidente a rappelé la mémoire de M. A. Nussbaum, député, décédé récemment, et l'assemblée s'est levée en signe de deuil. Puis, selon le rite habituel, M<sup>lle</sup> Stussi (rad.) a prêté serment de députée et occupe le siège laissé vacant par le défunt.

Aux propositions, A. Burtin (soc.) annonce une motion demandant au Conseil d'Etat de prévoir la nomination d'un quatrième substitut du procureur général, ainsi que le permet la loi sur l'organisation judiciaire. Le parquet est actuellement surchargé et une affaire importante, celle dite « de la Banque Romande », nécessite qu'un magistrat s'y consacre à plein temps. Cette motion sera développée samedi matin.

De son côté, H. Rosselet (soc.) annonce le dépôt d'un projet de loi constitutionnelle à propos des conseillers administratifs des communes qui devraient être limités dans certaines de leurs activités privées et surtout affairistes.

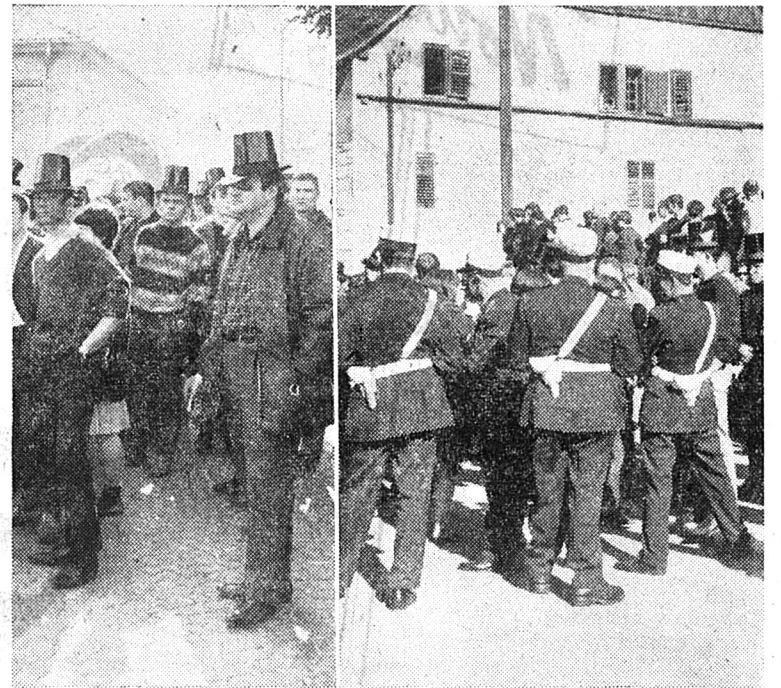
Puis les députés procèdent à l'élection de quatre magistrats de l'ordre judiciaire. Il est distribué 89 bulletins de vote; rentrés, 88. Sont élus: M. Devaud, par 85 voix, à la Cour de justice, en remplacement de M. A. du Pasquier, démissionnaire; par 80 voix, notre camarade W. Stampfli, l'actuel greffier du procureur général en même temps que maire du Grand-Saconnex, est élu à la Chambre des tutelles, en remplacement du camarade Georges Borel, démissionnaire; par 53 voix, M<sup>lle</sup> Matile est élue juge suppléante au Tribunal de première instance, en remplacement de M. Tissot, devenu suppléant à la Cour de justice; enfin, par 52 voix, M. Dунанд est élu juge à la Chambre pénale de l'enfance, en remplacement de M. R. Berger, démissionnaire.

## Le budget 1966

Le budget a été l'objet d'un large tour de préconsultation; de nombreux orateurs ont pris la parole pour émettre des critiques ou faire de simples observations. Ce fut l'occasion de sérieuses escarmouches entre radicaux et libéraux d'une part et socialistes d'autre part. Nous y reviendrons. Mais relevons que le débat s'est terminé par une sérieuse mise au point de M. E. Dupont, conseiller d'Etat chargé des finances, qui a reproché certaines calomnies parues dans le journal des radicaux « Le Genevois » sous la plume de son rédacteur. Celui-ci avait prétendu que l'Etat de Genève ne payait pas ses créanciers.

M. Dupont fit bonne justice de ces accusations et précisa qu'au moment où il prit la direction des finances genevoises il y avait pour 23 millions

## Ils ont tout de même manifesté



La cérémonie d'inauguration de la nouvelle école normale ménagère de Porrentruy, renvoyée le 18 septembre, a eu lieu jeudi; aucun incident notable ne s'est produit. Mais les séparatistes, « déguisés » en ramoneurs (un congrès de ramoneurs avait lieu à Porrentruy le même jour) ont tenté de se rendre sur les lieux de la cérémonie d'inauguration (photo de gauche), mais ils en ont été empêchés par d'importantes forces de police (photo de droite).

## psst!...

Les fêtes foraines ont bien changé, tout de même! Seule est restée cette ambiance de monde à part, cet aspect un peu onirique que leur confèrent les lumières, les constructions provisoires à l'architecture bizarre, les décorations d'un mauvais goût souvent criant, mais sympathique malgré tout; cette magie de la fête, c'est l'essentiel, bien sûr, mais dans les détails, plus rien n'est pareil. Les bons vieux manèges ont presque disparu, comme l'orgue de Barbarie ou le vieux gramophone qui scandait leurs voltes; les rares ancêtres qui subsistent ont tenté une cure de rajeunissement: néons, musique électronique, et, supplantant les chevaux de bois, voitures de course, trolleybus et motocyclettes. Mais les clients sont rares. Les balançoires ne font plus claquer les dentelles des jupons et les « girls » en blue-jeans ou jupe serrée qui s'embarquent encore dans leurs nefs surannées n'ont plus le vertige par pur condescendance. Même l'« Himalaya » fait bientôt figure de voiture d'enfant. Maintenant, de gigantesques poulaillers grillagés ruissellent d'étincelles jaillies des pantographes des voitures tamponneuses, tandis que du mirador directorial s'échappent les plus tonitruants succès du jour.

A peine sortis de ce paradis de l'embouteillage organisé, vous voilà assourdis par le compresseur géant qui actionne dans des sifflements et des grondements d'usine métallurgique un ballet géant de soucoupes volantes, tournantes, montantes et impressionnantes. Et combien d'autres super attractions toujours plus bruyantes, toujours plus frénétiques. Les tirs à pipes ou les tirs à camelote gardent encore, eux, leurs fidèles, grâce aux fusils qui restent toujours d'actualité. Mais, autour d'eux se sont développées les « baraques à mystère » dont le plus grand mystère, en fait, est la foule invariable de clients impatients qu'elles attirent. Et puis, ces fêtes foraines de la haute conjoncture, si elles offrent l'illusion et le dévouement à pleins haut-parleurs, utilisant toutes les ressources de la technique moderne, n'ont pas échappé aux deux maux de l'époque qui les a créées: la course contre la montre et la vie chère. Un exemple: dans cet énorme « machin » de bois et de métal, un autotroisme couvert, les clients agglutinés ont quinze secondes pour se précipiter sur de petites voitures en bousculant ceux qui s'en extraient. Après quoi, on leur accorde 80 secondes pour montrer leur talent de chauffeur. Tout ça pour deux francs. Plus cher qu'en avion!

Il y a beaucoup de bruit, des embouteillages, des accrochages, des ennuis mécaniques, et le client est ravi de donner quaranté sous pour retrouver à peu près la même atmosphère que celle contre laquelle il peste à journée faite, en ville! Drôle d'animal, l'« homo sapiens »...

PICHOUX.

## La liberté d'expression en France

Paris. — Un candidat à la présidence de la République, M. Marclay, sénateur; une femme de lettres fort connue, M<sup>me</sup> Françoise Sagan; un écrivain, ancien aviateur, dont les livres sur l'Indochine, l'Algérie et la Chine ont fait sensation, M. Jules Roy; un éditeur, des chro-

niqueurs de talent, ont témoigné, vendredi après midi, dans le procès le plus mondain de l'année: M. Jacques Laurent, connu sous le nom de Cecil Saint Laurent, l'auteur de « Caroline chérie », était poursuivi pour « offenses au président de la République ». Le Tout-Paris très élégant se pressait dans les tribunes réservées au public de la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de la Seine.

« J'ai agi en qualité d'historien », a proclamé M. Jacques Laurent, qui a affirmé que son livre « Mauriac sous de Gaulle » ne faisait que répondre au livre de Mauriac « De Gaulle ». « J'ai été choqué, dit-il, de l'irrespect de M. Mauriac pour l'histoire. »

Tous les témoins cités par la défense ont parlé en faveur de l'accusé au nom de la liberté d'expression.

Deux autres candidats à la présidence de la République doivent être entendus: M<sup>l</sup> Tixier-Vignancour et M. François Mitterrand. Mais il n'est pas sûr que ce dernier comparaisse.

## Création d'un institut suisse de sécurité

A la suite de l'augmentation alarmante des accidents professionnels et non-professionnels en Suisse, la Caisse nationale suisse en cas d'accidents a décidé, à l'instar de l'étranger, de créer un Institut suisse de sécurité.

On a décidé la création d'un groupe de travail chargé d'étudier les problèmes liés à la fondation de cet institut. Devant les déclarations de la Fédération routière suisse, qui a avancé certaines objections, on a précisé que l'institut s'occupera aussi de l'étude des causes des accidents.

● Londres. — Sir Frank Soskice, ministre de l'intérieur de Grande-Bretagne, a gracié vendredi le dernier homme condamné à mort en Grande-Bretagne. Il s'agit de H.-F. Burgess, âgé de 41 ans, qui avait assassiné son amie, une infirmière londonienne de 23 ans.

## le fait du jour

La commission de négociation constituée à l'intérieur du parti CDU-CSU pour assister le chancelier Erhard dans ses efforts en vue de former le nouveau gouvernement a terminé ses travaux. Il semble que, sans trop s'avancer, on peut admettre que ce gouvernement ressemblera comme un frère au précédent. M. Schroeder, qui ne faisait pas partie de la commission et que la droite du parti voulait évincer, a été appelé à siéger avec elle et semble l'avoir emporté; il conservera donc son portefeuille. Les efforts d'Adenauer, président de la CDU, et de Strauss, président du CSU, pour faire admettre leur point de vue sur la politique étrangère n'ont pas abouti. C'est, en effet, à une déclaration d'allégeance à Washington absolument nette que M. Schroeder doit son succès. Elle peut se résumer ainsi: « Rien à faire sans les Etats-Unis », qui se voient reconnaître puissance dirigeante et tutélaire au sein de l'Alliance atlantique. L'Allemagne reconnaît ainsi que seule la couverture américaine peut garantir sa sécurité. Par son association militaire, elle espère, faute de dispositions sur les armes nucléaires, obtenir le droit de codéterminer et jeter un pion gagnant sur la voie de la réunification du pays.

Cette politique n'est pas sans représenter un certain danger pour la paix du monde, car sur le chemin qui nous y conduit si difficilement, l'union de l'Europe est nécessaire; et l'Europe, c'est aussi les pays de l'Est.

Eugène MALÉUS.



Malgré son embonpoint, voici Jean-Louis qui accourt ventre à terre. C'est qu'il a une grande nouvelle à vous annoncer: les deux cigarettes qu'il préfère entre toutes — la Virginie avec et la Virginie sans filtre — ont été revêtues de nouvelles robes élégantes, pimpantes... un plaisir pour les yeux. Mais une chose n'a naturellement pas changé: le goût des deux VIRGINIE, ces cigarettes à l'arôme plein et corsé, au caractère bien français.

Avec et sans filtre 80 ct.

Jean-Louis fume «français» — donc VIRGINIE!



**VIRGINIE**



**LA VENTE DES ÉPAVES CFF**

aura lieu à

LA CHAUX-DE-FONDS, grande salle de la Maison du Peuple — Samedi 16 octobre 1965, de 9 h. à 12 h. et dès 13 h. 30

DIRECTION DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT CFF

Bf 6568

**nouveau**

un Brissago vraiment léger



**Blauband extra chiani**

Etui de 3 p. Fr. 1.—

Sortes traditionnelles:

BLAUBAND 2 étoiles\*\* Etui de 3 p. Fr. 1.—  
BLAUBAND 1 étoile\* Etui de 5 p. Fr. 1.50  
BLAUBAND Export Etui de 5 p. Fr. 2.—



**La CCAP**

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel  
Tél (038) 5 49 92

**Etat civil de Neuchâtel**

**Nalssances**

- 30. Tencinella Igor-Ivano-Enrico, fils de Tersilio, polisseur à Hauterive, et de Marta, née Centanni.
- 1. Worthington Stephen-James, fils de Patrick-Selborne, ingénieur à Neuchâtel, et de Monique-Jeanne-Henriette-Aimée, née Geesen.
- 1. Maeder, René-Serge, fils de Werner, ramoneur à Neuchâtel, et de Ruth-Rosa, née Achermann.
- 1. Siegenthaler Valérie, fille de Edgard-André, agriculteur à Geneveys-sur-Coffrane et de Jacqueline, née Johner.
- 1. Lambert Stéphane, fils de Emile-Louis, mécanicien à Pesoux, et de Francine-Simone, née Rochat.
- 1. Loyvraz Serge, fils de Jean-Daniel, inspecteur à Neuchâtel, et de Anne-Lise-Pierrette, née Loyvraz.
- 2. Mury Marie-France, fille de Raymond-Marcel, employé de banque à Neuchâtel, et de Eliane-Françoise, née Bill.
- 2. Liaudat Corinne-Danielle, fille de André-Roger, caviste à Cortaillod, et de Cézarine-Yvonne, née Pelligrini.
- 2. Buoso Luigi-Giovanni, fils de Pietro, maçon à Neuchâtel, et de Eida-Maria née Cecchin.
- 3. Isely Vincent-Louis, fils de Gérard-Jean-Pierre, décorateur à Neuchâtel, et de Marie-Madeleine née Favre-Bulle.
- 4. Iannetti Joania, fille de Armando-Antonio, jardinier à Neuchâtel, et de Annadomenica, née De Lauretis.
- 4. Mancarella Alessandra-Francesca, fille de Luigi-Giovanni, fonctionnaire à Neuchâtel et de Marie-Thérèse, née Gross.
- 5. Smaniotto Claudio, fils de Aurelio-Alpino, maçon à Auvornier, et de Yvonne, née Lago.

**Promesses de mariage**

- 1. Oesterlein Wilfried, dessinateur géomètre, et Georges Mariette, es deux à Lausanne.
- 1. Mojon Paul-Arthur-Oscar, garagiste au Locle, et Arm May à Neuchâtel.
- 4. Duscher Robert, agent d'assurances à Saint-Blaise, et Améz-Droz Mathilde-Ruth à Saint-Blaise, avant à Neuchâtel.
- 4. Zweidler Hans, chaudronnier à Schlieren, et Biolley Monique-Barbara à Zurich.
- 5. Pierrehumbert Jämes-Adrien, bûcheron à Savagnier, et Faivre Rose-Marie à Neuchâtel.
- 6. Allemann Franz, horloger à Bienne, et Hohl Dora, à Neuchâtel.
- 6. Nyffeler Eric-Willy, employé de commerce, et Hug Gertrud-Maria, les deux à Neuchâtel.
- 6. Escarré Christian-Georges, opérateur linotypiste à Neuchâtel, et Rüfenacht Claudine-Madeleine à Auvornier.

**Mariages**

- 30. Leuenberger Fritz, physicien à Neuchâtel, et Woodtill Irene à Zolingen.
- 4. Maillard Henri-Robert, chauffeur de camion, et Pippers Christel, à Neuchâtel.
- 1. Félix Alin-Marcel-Louis, gendarme à Neuchâtel, et Kühnkamp Mechthild-Anna, à Lüdinghausen (Allemagne).
- 4. Fuchs Werner, faiseur d'étampes, et Müller Katharina-Helene, les deux à Neuchâtel.
- 1. Sanchez José-Luis, ouvrier aux câbles à Cortaillod, et Stauffer Edmée-Gabrielle à Neuchâtel.
- 1. Vendé Abel-Charles-Jean serrurier-soudeur à Savagnier, et Stauffer Christiane-Rose-Marie à Neuchâtel.
- 2. Aebly Jean-Willy, manoeuvre à La Neuveville, et Grau Héléne-Emma à Neuchâtel.

**LIVRES**

d'occasion, tous genres, anciens et modernes. Achat, vente échange — Librairie place du Marché tél. 2 33 72

Avec l'âge, notre organisme s'use!



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!

Pharmacies et drogueries 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95

**LUNETTES**  
extra-légères Polymil  
verres Orma



MAITRE OPTICIEN  
Serie 4

Essayez sans engagement les nouvelles lentilles de contact «Trispher»

ABONNEZ-VOUS À NOTRE JOURNAL

La feuille qui parle — gain de temps décisif

**ULTRAVOX**

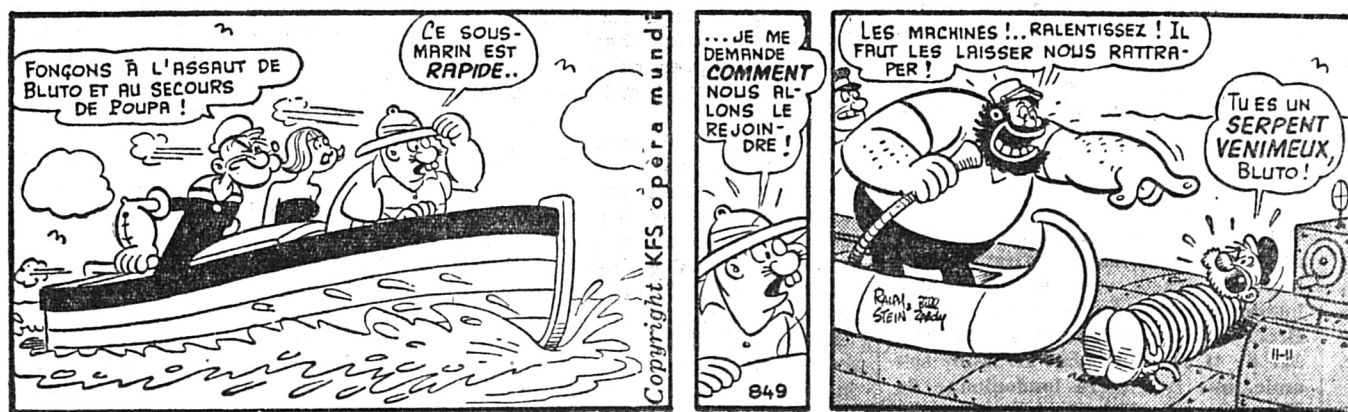
Vous parlez à cette feuille, elle enregistre votre dictée; 6-8 lettres s'il le faut, de même que les rapports, les offres ou les commentaires techniques.

Le porteur de son de l'appareil à dicter Ultravox, au format normalisé A5, a été conçu pour le bureau; inaltérable, il est utilisable des milliers de fois.

LA CHAUX-DE-FONDS: Léopold-Robert 110 NEUCHÂTEL: Fbg du Lac 11 Saint-Honoré 5

**Reymond**

**LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA**



# A la radio et à la télévision

**Samedi 9 octobre:**  
**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Moments musicaux. 16.25 Perfectionnez votre anglais. 16.40 Per il lavoratori italiani in Svizzera. 17.15 Swing-sérénade. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Mélodies du 7e art. 17.45 Bonjour les enfants! 18.15 Mon chez-nous. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Inf. 19.25 Miroir du monde. 19.45 Quart d'heure vaudois. 20.05 Point de vue. 20.30 Gros plan. 21.00 Dossiers du commandant Saint-Hilaire. 21.45 Cabaret du samedi. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse.

**Second programme de Sottens.** — 19.00 Correo español. 19.30 Actualité du disque. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 «Des Gens bizarres», feuilleton. 20.25 Chanté jeunesse. 20.40 Asie des mousons et des multitudes. 21.00 20 + 20 = 40. 21.25 Chansons et chansonniers. 22.30 Sleepy like jazz.

**BEROMUNSTER.** — 16.00 Inf. 16.05 Concours entre gymnastes. 16.50 Mus. de concert et de ballet. 17.25 Pour les travailleurs italiens en Suisse. 18.00 Homme et travail. 18.20 Chants d'étudiants et de route. 18.45 Piste et stade. 19.00 Actualités. 19.30 Inf. 20.00 Bonne humeur en fin de semaine. 21.15 Grand écran. 22.15 Inf. 22.20 Ciné-concours. 22.25 Entrées dans la danse.

**TELEVISION ROMANDE.** — 16.45 Samedi-Jeunesse. 18.00 Un'ora per voi. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Un As et Trois Coeurs», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Aventures dans les îles. 21.25 Chanson méditerranéenne. 22.10 Les Catalans. 22.30 Téléjournal. 22.45 C'est demain dimanche.

**TELEVISION FRANÇAISE.** — 1re chaîne. 16.45 Magazine féminin. 17.00 Voyages sans passeport. 17.15 Concert. 17.45 Vitrine du libraire. 18.05 Forces aériennes stratégiques. 18.50 Images de nos provinces. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Ile-de-France. 19.40 Sur un air d'accordéon. 20.00 Actualités. 20.30 Facéties du sapeur Camember. 20.35 «Saintes Chéries», film. 21.05 «La Part du Gâteau», film. 22.25 Forces aériennes stratégiques. 22.55 Quatrième dimension. 23.20 Actualités.

**Second programme de Sottens.** — 14.00 Fauteuil d'orchestre. 16.00 Il était une fois. 17.00 Folklore musical. 17.15 Interlude avec

les Shadows. 17.30 Disques sous le bras. 18.00 Quelques instants de musique récréative. 18.05 Musique pour un dimanche. 19.00 Divertimento. 20.00 La Tribune du sport. 20.15 Au Festival international. 21.30 Les mystères du microsilicon. 22.00 Musique contemporaine. **BEROMUNSTER.** — 7.45 Propos. 7.50 Inf. 8.00 Musique symphonique. 8.45 Prédication protestante. 9.10 Musique sacrée. 9.25 Culte catholique-chrétien. 10.45 Le Radio-Orchestre. 11.50 Exposé du prof. Gigon. 12.30 Inf. 12.40 Musique de concert. 13.30 Emission pour la campagne. 14.15 Concert populaire. 15.00 Les problèmes de la défense nationale. 15.30 Sport et musique. 17.30 Ensemble de chambre. 18.30 Les Strings by Starlight. 19.00 Les sports. 20.30 Le Théâtre du Monde. 21.40 Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo. 22.15 Inf. 22.20 Le monde en poésie. 22.30 Pages de M. Regor.

**TELEVISION ROMANDE.** — 10.00 Culte protestant. 15.00 Il Balcon tort. 16.00 Images pour tous. 18.10 Sport-Toto. 19.00 Sport-première et nouvelles. 19.20 «La Famille Stone», film. 19.45 Présence catholique. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.25 Spectacle d'un soir. 22.10 L'art et son secret. 22.35 Nouvelles. 22.40 Téléjournal. 22.55 Méditations.

**TELEVISION FRANÇAISE.** — 8.30 Télévision scolaire. 9.00 Vingt-quatre heures avec les hommes de la FAS. 9.30 Chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Emission catholique. 12.00 La séquence du spectacle. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Les Expositions. 13.30 Vingt-quatre heures avec les hommes de la FAS. 14.00 Le mot le plus long. 14.30 Au-delà de l'écran. 15.00 Tennis à Cannes. 15.50 Hippisme. 16.15 Vingt-quatre heures avec les hommes de la FAS. 17.15 «Picolo et Picolette», film. 17.20 «Nous irons à Monte-Carlo». 19.05 Actualité théâtrale. 19.25 Bonne nuit les petits. 19.30 Belle et Sébastien. 20.00 Actualités. 20.20 Sports-Dimanche. 20.45 «Si Tous les Gars du Monde», film. 22.40 «Le Maquillage». 23.25, Actualités.

**Lundi 11 octobre:**  
**SOTTENS.** — 6.15 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 La terre est ronde. 9.10 Sur les scènes du monde. 9.30 A votre service. 11.00 Em. com. 12.00 Au Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 Des gens bizarres, feuilleton. 13.05 Le catalogue des nouveautés. 13.30 Musique concertante de compositeurs genevois. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Les matinées classiques pour la jeunesse. 15.50 «La Dame blanche».

**BEROMUNSTER.** — 6.15 Inf. 6.20 Gal réveil. 6.50 Pour un jour nouveau. 7.00 Inf. 7.05 Musique de chambre. 7.25 Pour la ménagère. 7.30 Pour les automobilistes. 11.00 Em. com. 12.00 Danses pour orchestre. 12.30 Inf. 12.40 Le violoniste H. Rehbein. 13.35 Opérettes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Piano et orchestre. 15.00 Musique de chambre. 15.20 Visite aux malades.

**TELEVISION FRANÇAISE.** — 9.30 Télévision scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.05 Télévision scolaire. 17.55 Télévision scolaire.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE NEUCHÂTEL

**NEUCHÂTEL.** — Groupe féminin du parti, mardi 12 octobre 1965, à 20 h. 15 au restaurant du Jura, 1er étage. Exposé de notre camarade Michel Rousson sur les tests psychologiques.

### CANTON DE GENÈVE

**GENÈVE.** — Groupe du Conseil municipal, séance lundi 11 octobre, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, petite salle, place Longemalle 8.

**GENÈVE.** — Comité directeur, séance ordinaire lundi 11 octobre, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, grande salle, place Longemalle 8.

### CANTON DE VAUD

**LAUSANNE.** — Groupe socialiste du Conseil communal, lundi 11 octobre 1965, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple (salle à manger N° 1).

**MONTREUX.** — Groupement féminin socialiste: mardi 12 octobre à 20 h. 30, au Café du Marché, 1er étage, conférence avec film «Le Canada» par R.-J. Hediger, député.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

### SAINT-IMIER

#### Football de table

La dernière rencontre pour le titre de champion jurassien s'est déroulée samedi dernier en nos murs et notre équipe a dû subir une défaite de Bâlois I par 34-16. Malgré cet insuccès, l'équipe locale gagne pour la troisième fois le dit championnat.

Voici les résultats: 1. Saint-Imier, 14 p.; 2. Bâlois I, 12 p.; 3. Ancienne équipe, 10 p.; 4. Bâlois II, 0 p.

Nos joueurs rencontreront les 15 et 16 octobre à Grône (VS) les concurrents du Championnat romand individuel.

# POUR LA VIEILLESSE

La propagande faite régulièrement en faveur de « Pour la Vieillesse » est destinée à attirer l'attention du public sur la situation de beaucoup de vieillards qui vivent dans de grosses difficultés matérielles. Nous savons bien que dès le moment où l'on rappelle ce

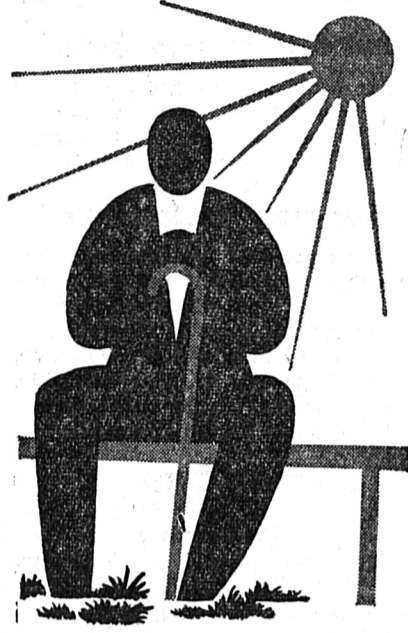
fait, d'aucuns s'écrient immédiatement: « L'assurance vieillesse est là ainsi que l'aide complémentaire ». Certes! Et c'est un grand bienfait. Cependant ce que l'on oublie trop souvent, c'est que les vieillards dont il s'agit n'ont pas connu la haute conjoncture et qu'il y a une grande disproportion entre l'apport de l'assurance vieillesse et de l'aide complémentaire et les frais à payer comme conséquence de la maladie, des maux chroniques et des mois passés dans les hôpitaux. Dès lors, il est bien logique que l'on fasse appel à la générosité de tous. C'est pourquoi nous vous prions d'utiliser le bulletin de versement par chèque postal que vous trouverez dans votre boîte aux lettres pendant ces premières semaines d'octobre.

Une chose insuffisamment connue du public, c'est notre collaboration avec le SAF (Service d'aide familiale) qui par le travail de ses aides permet aux vieillards de rester dans leurs foyers.

Merci à toutes les personnes qui répondent à nos appels.

Pour le Comité cantonal de « Pour la Vieillesse »,  
**Henri Pingeon, pasteur.**

Pour le canton de Vaud: compte de chèques postaux 10-1823, Pour la Vieillesse, Lausanne.



### Neuchâtel

# Bref aperçu historique de la Fête des vendanges

Les journalistes accourus pour la fête de 1965 ont reçu une jolie plaquette illustrée de curieux dessins et de nombreuses photographies des années précédentes. Il s'y trouve aussi quelques textes intéressants. M. Richener fait l'historique. La fête eut tout de suite la faveur du public bien qu'à l'origine ses improvisations sympathiques fantaisistes ne fussent pas toujours du meilleur goût. En 1902, le Vélo-club qui l'organisa exigea de tous les participants une tenue décente. Le cortège circula librement dans les principales rues et la collecte produisit 2327 fr. 14. Les cortèges se succédèrent avec plus ou moins de bonheur jusqu'en 1911, puis moururent de leur belle mort.

Après la première guerre mondiale, l'initiative en fut reprise par l'Association des sociétés locales et la fête de 1921 connut un succès extraordinaire. Une somme de 9000 fr. fut versée au Conseil communal pour l'aide aux chômeurs. En 1922 et 1923 le résultat financier ne fut pas brillant et l'on renonça à l'organisation de la fête pour 1924. Mais la vogue de la fête était telle qu'une foule immense, non avertie, était accourue en ville. Aussi décida-t-on de reprendre la fête en 1925 en lui donnant le cachet artistique qu'elle a conservé jusqu'à ce jour et qui fait d'elle une des grandes fêtes suisses.

## La Chaux-de-Fonds

### CARNET DU JOUR

#### AUJOURD'HUI SAMEDI

##### Cinéma

RITZ: 15.00 et 20.30, «Furia à Bahia pour OSS 117».

17.30, «Tueurs de Dames».

PALACE: 15.00 et 20.30, «A Tol de faire Mignonne».

17.30, «Viva Zapata».

CORSICO: 15.00 et 20.30, «Les Tueurs de San Francisco».

EDEN: 15.00 et 20.30, «Casanova».

PLAZA: 15.00 et 20.30, «Le Jour d'Après».

17.30, «La Maschera del Demonio».

SCALA: 15.00 et 20.30, «Zouloous».

REX: 20.30, «Es muss Immer Kaviar sein...».

##### Divers

ANCIEN STAND: 20.30, concert du 25e anniversaire du club d'accordéonistes l'Edelweiss, après le concert, danse

##### Pharmacie d'office

Pharmacie Burki, Ch.-Naine 2a.

##### DEMAIN DIMANCHE

##### Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi

##### Sports

PARC DES SPORTS: 15.00, championnat LNA, Bâle. A 13.15, réserves.

##### Pharmacies d'office

Pharmacie Burki, Ch.-Naine 2a.

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, Neuve 9 (ouverte de 9 h. à midi).

## Communiqués

**Dimanche à la Charrière: Bâle.** — Pour le championnat suisse de football, le F.C. La Chaux-de-Fonds recevra dimanche à la Charrière l'équipe de Bâle. Après leur récent succès à Zurich, les Chaux-de-Fonds espèrent récidiver afin de prouver au public montagnard que le redressement amorcé n'est pas sans lendemain. Bâle de son côté tient sous la conduite de l'Allemand Benthaus à démontrer sa réelle valeur et à maintenir son excellente renommée sur la pelouse du Parc des Sports. Coup d'envoi à 15 heures par l'arbitre bernois Keller.

**75e anniversaire de l'Ecole supérieure de commerce de la Chaux-de-Fonds.** — Samedi 23 et dimanche 24 octobre courant l'Ecole supérieure de commerce de la Chaux-de-Fonds célèbre le 75e anniversaire de sa fondation. A la cérémonie officielle, qui aura lieu samedi, à la Salle de Musique, succéderont, dans une des plus grandes salles de la ville, un dîner amical réunissant les anciens élèves par volées, et une soirée dansante au cours de laquelle sera présenté un film en couleurs sur l'école. Le dimanche matin, après la visite du laboratoire de langues nouvellement installé, sera inaugurée une plaque commémorative à l'effigie de M. Jules Amez-Droz, ancien directeur de 1920 à 1958, œuvre du médailleur R. Huguenin, offerte par d'anciens élèves.

## Roman de MAGALI

# LE CHÂTEAU DES COEURS PERDUS

## Roman de MAGALI

81

— Je vous en prie, tout ceci m'est affreusement pénible. Ne revenez pas. C'est plus que je n'en peux supporter. Vous avez compris, Doth?

Il a presque crié la phrase dans ma figure. J'ai un involontaire mouvement de recul.

— Vous voyez, dit-il avec férocité. Je vous fais peur. A vous aussi. Vous avez peur, n'est-ce pas? Ses mains s'ouvrent et se ferment dans un geste convulsif.

Non, j'ai trop de pitié pour avoir peur de lui. Je me hausse sur la pointe des pieds et, obéissant à une irrésistible impulsion, spontanément, je pose mes lèvres sur ses lèvres.

— Vous ne me ferez jamais peur, mon chéri. Sa surprise a été si soudaine qu'il est resté comme pétrifié. Il porte sa paume à sa bouche. Ses yeux s'élargissent et, avec une sorte de sanglot étouffé, il se rue sur la porte et disparaît.

### CHAPITRE XIV

Je sors bouleversé de cette entrevue. J'ai la conviction de plus en plus ancrée que Bruno n'est pas fou, qu'il possède toute sa raison, mais qu'une idée fixe le retient dans cet endroit où il ne devrait pas être.

Délibérément, je pénètre chez le docteur. — Avez-vous donc obtenu ce que vous désiriez de notre pensionnaire? s'enquiert le docteur Kloster avec un regard vers le rouleau de toile que je tiens toujours sous mon bras.

Le portrait! Je n'y ai même pas songé au long de ce pathétique entretien. Je n'ose le dire au praticien, mais je m'enquiers:

— Docteur, puis-je vous poser une question?  
 — Bien sûr, acquiesce-t-il avec réserve.  
 — Sur l'état de Bruno Briançon?

Je le sens devenir circonspect, un peu méfiant. Mais ce docteur est sensible au charme féminin. J'arbore mon plus éblouissant sourire.

— Ce n'est pas une simple curiosité. Mon frère est très anxieux d'avoir des nouvelles. C'est un ami de la famille de longue date. Il vit au Canada.

Cette précision rassure mon interlocuteur. Avec un partenaire aussi lointain, on peut se montrer plus ouvert, d'autant que j'ajoute:

— Moi-même, je suis à la veille de rentrer chez nous. Je voudrais pouvoir renseigner exactement mon aîné sur ce qu'on peut espérer de Bruno.

Il caresse son menton tout en m'étudiant du regard.

— Bruno est un anxieux, dit-il, dogmatique. Un névrosé, mais surtout un obsédé. Il a une idée en tête qui prime tout: il se croit une victime propitiatoire.

— Comment cela?  
 Mon attention soutenue semble lui plaire. Il se lance dans des explications:

— Son idée fixe, c'est qu'il a hérité de la tare paternelle. Vous savez que son père...

Il s'interrompt et fronce le sourcil, conscient

82

qu'il va commettre une indiscrétion. Je me hâte de le rassurer:

— Oui, son père est mort dans un asile. Je suis au courant.

— Bon, dit-il, allégé. Vous savez pourquoi on l'avait enfermé?

— Hum...

— Parce qu'il a été l'auteur d'une bagarre mortelle. C'est lui qui était l'agresseur. Avec son adversaire, il s'est battu à coups de poings, de moellons, de briques et, avant qu'on ait pu les séparer, ils sont tombés tous deux de la terrasse où se passait cette scène. La folie de... Briançon avait une forme agressive. De bonne heure, Bruno a manifesté des tendances de ce genre. Tant qu'il ignorait tout au sujet de la tare paternelle, — sa famille le lui avait bien caché, — il ne s'en est pas ému. Mais après la mort de sa grand-mère, quand il a commencé à vivre avec son frère et sa belle-sœur, il a été mis au courant. Cela lui a été fatal.

— Ils ont été bien mal inspirés de l'éclairer sur ce sujet, dis-je, outrée. Je comprends difficilement cela de Maurice.

— Vous savez, quand les membres d'une même famille sont réunis tous les jours et qu'ils ont des problèmes. — Il y en a eu sans doute pour le partage de l'héritage, — ils ne sont pas toujours maîtres de leurs réactions. En tout cas, Bruno, dès ce moment, a commencé à se conduire avec une irritabilité extrême. Il est devenu encore plus hypocondriaque.

Curieux. A moi, Bruno ne m'est pas apparu sous ce jour. Le médecin poursuit:

— Le drame récent auquel il a été mêlé a fini de lui tourner la tête. Il s'estime responsable. Il est bourré de remords et il a peur de recommencer à... commettre des actes brutaux qui peuvent avoir de terribles conséquences.

— Mais enfin, docteur, est-il réellement coupable de ce méfait dont il s'accuse? Est-il pour quelque chose dans la mort de Maurice Briançon?

Le docteur a un geste dubitatif.

— Cela, c'est très difficile à établir. La justice n'a pu le faire puisque, avant de mourir, Maurice Briançon a innocenté son frère et a affirmé qu'il s'était blessé en tombant sur un angle du mur, sans faire allusion à leur querelle. Il n'en reste pas moins que les deux frères s'étaient disputés violemment. Ils en étaient venus aux mains. Bruno ne se le pardonne pas. D'où son obsession, son état malade, ses angoisses, ses insomnies... cet état nerveux, absolument anormal.

— Pensez-vous qu'il guérira?

— S'il se débarrasse de cette idée néfaste pour lui: qu'il ne peut rien contre l'hérédité et que quoi qu'il fasse, il n'échappera pas à son destin, peut-être guérira-t-il. Sinon, il est à craindre que son cas s'aggrave.

— Mais, pour l'instant, comment cet état... anormal se manifeste-t-il?

— Par des crises d'humeur sombre, de sauvagerie, la phobie du monde, des gens...

— Ne pensez-vous pas, docteur, que s'il a vraiment la conviction qu'il est responsable de la mort de son frère, cela suffirait à donner cet état d'esprit à tout homme, même normal?

(A suivre.)

**La Chaux-de-Fonds**

**Les tirs des Pradières**

Comme nous l'avons annoncé les premiers, jeudi, le Département militaire fédéral, oubliant ses promesses et mettant une fois de plus M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat, dans une position inconfortable, annonce des tirs durant les vacances scolaires, de Tête-de-Ran aux confins du Mont-Racine. M. Barrelet sera bientôt le seul citoyen de notre canton à croire aux directives du département dirigé par M. Paul Chaudet.

Aujourd'hui, le Comité pour la sauvegarde des crêtes du Jura neuchâtois, s'adresse à M. Barrelet, au nom des 24 000 signataires de l'initiative en faveur de la protection des crêtes du Jura, pour lui demander d'intervenir à Berne, afin de suspendre les tirs prévus du 12 au 17 octobre, et en fin de semaine, comme la promesse en avait été faite à ce comité et à bien d'autres occasions.

Nous espérons que M<sup>e</sup> Maurice Favre ne trouvera pas que cette démarche puisse être qualifiée d'«anti-démocratique» !

**Un cyclomotoriste renversé**

Hier, à 18 heures, un automobiliste qui effectuait une manœuvre à la rue A.-M.-Piaget a accroché un cyclomotoriste, M. C. P., qui a été renversé et légèrement blessé.

**Tombé dans une fouille**

Hier, à 8 h. 50, un ouvrier est tombé dans une fouille d'une hauteur de deux mètres, à la rue de la Fiaz. Blessé, il a été conduit à l'hôpital.

**Reporter ou farfelu ?**

Un homme s'est présenté hier chez un confrère local ; il prétendait effectuer un tour d'Europe pour le compte d'un journal de Bruxelles.

Doué d'une imagination débordante, son récit pouvait paraître plausible. Il a été arrêté par la police cantonale, qui tenait à vérifier son identité.

**Collision**

Hier, à 17 heures, M. V. R., qui circulait au volant de sa voiture, n'a pas accordé la priorité de droite à un autre véhicule au carrefour des rues de l'Ouest et de la Serre. Dégâts matériels.

**Minigolf : Adrien Ruegg toujours en forme**

Le beau temps aidant, le Minigolf-Club La Chaux-de-Fonds a organisé cette semaine son concours avec difficultés accrues. Tenant une forme parfaite de fin de saison, Adrien Ruegg s'est imposé dans cette discipline avec une facilité déconcertante. Voici les résultats des premiers classés : A. Ruegg, 50 points ; Roux, 58 ; Jaquet, 63 ; Comte, 71 ; Pelletier, 71 ; Wenger, 72 ; Steffen, 74 ; Schmidt, 76 ; L'Eplattenier, 76 ; Ruegg Michel, 77 ; M<sup>me</sup> Schmidt, 77.

**ÉTAT CIVIL**

8 octobre 1965

**Naissances**

Manghetti Flavio, fils de Giorgio et d'Alida-Maria, née Anzil, de nationalité italienne. Minerba Pierre-Amédée, fils d'Antonio et de Verène-Yvette née Fahrni, de nationalité italienne.

Steiner Stéphane-Paul-François, fils de Paul-François et de Marylène née Buri, Bernois. Brossard Alain-Bernard-René, fils de Bernard-Robert-Alex et de Waltraud Marie née Certa, Bernois.

Gosteli Cyril, fils de John et de Josette née Comtesse, Bernois.

John Pierre-François, fils de Jean et de Monique-Yvonne-Rachel, née Braichet, Argovien.

**Mariages**

Berger Kurt, Bernois et Santoro née Scavone Maria, de nationalité italienne.

Personeni Virginio, de nationalité italienne et Calza Anna-Maria, Neuchâteloise et Vaudoise.

Meyer Armand-Alfred, Fribourgeois et Paroz Charlotte-Denise, Bernoise.

Stocker Roger-Erwin, Lucernois et Bürki Adelheid, Bernoise.

Türler Willy-Frédéric, Bernois et Barras Thérèse-Yolande, Fribourgeoise.

Novetraz Jean-Jacques, Vaudois et Tondoux Clotilde Janick, de nationalité française.

Chinchio Luigi, de nationalité italienne et Nobs Josiane Armande, Bernoise.

**Décès**

Surdez née Maire Jeanne, veuve de Paul-Aurélien, née le 12 avril 1880, Bernoise.

**CONVOICATIONS DU PARTI**

**NEUCHATEL. — Groupe féminin du parti, mardi 12 octobre 1965, à 20 h. 15, au restaurant du Jura, 1<sup>er</sup> étage. Exposé de notre camarade Michel Rousson sur les tests psychologiques.**

**FRANCE VOISINE**

**Un prêtre tué par son fusil de chasse**

Jeudi matin, l'abbé Galliot, 59 ans, curé de Longeville-les-Russey, était parti à la chasse.

Alors qu'il avait son fusil sur l'épaule le canon en bas, un coup partit. Il eut l'artère fémorale sectionnée. Il tenta de se faire lui-même un garrot pour arrêter l'hémorragie, mais il n'y parvint pas. On découvrit son cadavre sur le talus d'un chemin.

**Le Locle**

**Une ferme rénovée détruite 100 000 francs de dégâts**

Voici quelques détails de cet incendie qui a détruit une ferme, située aux Jeanneret 44, propriété d'un sympathique agriculteur, M. Henri Matile, qui l'avait affermée à M. L. Matthey tout aussi sympathique.

C'est un déplorable coup du sort qui frappe ces agriculteurs.

Lorsque les premiers secours sont arrivés sur les lieux, le sinistre embrasait tout l'immeuble, dégageant une lueur qui se voyait loin à la ronde, et le foin (30 chars) dégageait une telle fumée, que toute la vallée en était imprégnée.

La ferme était habitée par trois ménages : le propriétaire, sa compagne, le fermier, son épouse et sa mère, ainsi que le ménage d'un saisonnier italien avec un fils et paraît-il, des chambreurs. Ce fut si rapide que tous les habitants surent fuir, en pyjama, sans pouvoir emporter quoi que ce soit.

Sortir M<sup>me</sup> Henri Matile, paralysée, fut pénible.

La ferme venait d'être rénovée, il y avait 15 pièces de bétail, dont onze étaient au pré ; les quatre autres ont pu être sauvées à temps.

Devant la gravité de ce feu, l'alarme a été donnée à quatre groupes de pompiers, qui furent remplacés plus tard par trois autres qui ont eu la charge de sortir la masse de foin.

Le spectacle de ce que fut cette belle ferme fait peine à voir. Les causes du sinistre seront sans doute déterminées par l'enquête qui est en cours.

Quoi qu'il en soit, notre sympathie va à ceux qui pâtissent de cette dure épreuve. R. P.

**CHRONIQUE NEUCHATELOISE**

**Session du Grand Conseil**

Le Grand Conseil se réunira en session extraordinaire dès le lundi 25 octobre, à 14 h. 30, au Château de Neuchâtel. Il aura à s'occuper de l'ordre du jour suivant :

**A. Objet à teneur du règlement**

1. Nomination du suppléant des présidents des tribunaux du district de La Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. H. Schupbach, nommé procureur général.

**B. Rapports du Conseil d'Etat**

- Rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de la loi sur l'exercice des droits politiques.
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 17 000 fr. pour l'établissement d'un atlas photographique de vues aériennes du canton de Neuchâtel.
- Rapport à l'appui d'un projet de décret concernant la garantie donnée par l'Etat en matière de stockage des céréales indigènes.
- Rapport à l'appui : a) d'un projet de loi sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité ; b) d'un projet de loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et aux invalides.

**C. Propositions**

**Le marché du travail**

La situation du marché du travail et l'état du chômage se présentaient ainsi à fin septembre :

Demandes d'emplois, 80 (44) ; places vacantes, 437 (406) ; placements, 78 (42) ; chômeurs complets, 0 (2) ; chômeurs partiels, 12 (7).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

**Cinémas**

APOLLO : « La Calda Vita ».  
 REX : « Nevada ».  
 ARCADES : « Le Gentleman de Cocody ».  
 STUDIO : « L'Enquête mystérieuse ».  
 PALACE : « Les Cavaliers rouges ».

**LES CULTES**

Terreaux : 8.00, culte matinal ; Collégiale : 9.45, M. Dr. A. Beuchat ; Temple du Bas : 10.15, M. A. Miaz ; 20.15, culte du soir ; Ermitage : 10.15, sainte cène, M. J.-L. de Montmollin ; Maladière : 9.45, M. R. Besançon ; Velanges : 10.00, M. G. Conte ; Cadolles : 10 h., sainte cène, M. B. Terrisse ; Sarrières : 10.00, M. J.-P. Gedet ; La Coudre, 10.00, M. J.-S. Javet ; 20.00, culte du soir.

**Olympisme**

**Les deux Allemagnes sont admises**

A Madrid, le Comité international olympique, dans sa séance de vendredi matin, a admis les deux Allemagnes. Toutefois, pour les Jeux de Grenoble et de Mexico en 1968, les deux pays devront se présenter avec un seul drapeau (noir rouge) et avec les anneaux olympiques) et un seul hymne, comme lors des précédents Jeux olympiques.

**L'utilité des S. I. et des T. P.**

On se rend mal compte, dans le public, de l'effort journalier accompli par les Services industriels et les Travaux publics pour doter une ville en croissance constante d'installations adéquates. Ouvrir de nouvelles routes, poser de nouvelles canalisations d'eau, d'égout, de nouvelles conduites de gaz et d'électricité, ainsi que tous les travaux annexes ne sont pas mince affaire ; on le comprend d'autant plus aisément quand on connaît le développement du Locle ces trente dernières années :

En 1936, la ville comptait quelque 900 immeubles ; en 1964, 1275, soit 375 de plus.

En 1936, le volume d'eau pompée s'élevait à un million de mètres cubes ; ces dernières années, à un million et demi.

La consommation de gaz a triplé, passant d'un peu plus de 500 000 m<sup>3</sup> en 1936 à un million et demi de mètres cubes en 1964.

Quant à la consommation d'énergie électrique, elle marque un bond encore plus impressionnant, puisqu'elle était de 4 millions de kilowattheures en 1936 et de 29 millions de kilowattheures en 1964.

Par leur adaptation constante aux nécessités du développement urbain, les S. I. et les T. P. ont été à même de mener à bien les tâches que leur imposait ce développement. Au moment où se déroule l'exposition de la place du Technicum, qui donne une vision de l'avenir, et que nous vous recommandons de visiter, il était bon aussi de jeter un rapide regard sur le chemin parcouru.

Il n'y a pas que la technique urbanistique, d'ailleurs, à cette exposition : on peut y admirer les automates de L'Auberson, ainsi que l'homme-orchestre Jean-Claude Jentzer, tous les soirs à 21 h. 30. L'exposition est ouverte tous les soirs jusqu'à 22 h.

**Mémento loclois**

**Cinémas**

LUX : « Le plus Grand Cirque du Monde ».  
 CASINO : « Une Certaine Rencontre ».

**Sports**

TERRAINS DES MARAIS : 10.15, Ticino-Colombier, 2e ligue

**Divers**

MUSEE DES BEAUX-ARTS : Exposition du peintre P.-A. Robert.  
 CENTREXPO : Place du Technicum : voir et entendre à l'exposition des Services industriels. Samedi, jusqu'à 23 h. et dimanche, jusqu'à 22 h.  
 AU TEMPLE : 14.15, le 150e anniversaire des Billodes.  
 Visitez le Foyer des Billodes.

**Pharmacie d'office**

Pharmacie Moderne.

**Les cultes**

Eglise réformée évangélique. — Au Temple : 7.45, culte matinal ; 9.45, culte, M. R. Jéquier ; 20.00 culte d'actions de grâces  
 Chapelle des Jeanneret : 9.15, culte des familles.  
 Service pour la jeunesse (Temple), 8.30.  
 Les Ponts-de-Martel : 9.45, culte.  
 Les Brenets : 9.45, culte.  
 Deutschsprachige Kirchengemeinde (Envers 34) : 9.45, Gottesdienst.  
 Eglise catholique romaine. — Le Locle : 6.30, messe ; 8.30, messe des enfants, 9.45, grand-messe ; 11.00 et 20.00, messe et sermon  
 Les Brenets : 7.30, messe et sermon ; 14.00, vêpres et bénédiction ; 19.30, prière du soir et chapellet  
 Eglise catholique chrétienne. — Le Locle : Chapelle St-Jean (Passage du Lion-d'Or) : 8.30, messe solennelle.

**CHRONIQUE JURASSIENNE**

**Accident mortel dans le Jura**

Vendredi soir, un automobiliste qui circulait entre Liesberg et Baerschwil a quitté la route dans un virage. Son véhicule a heurté un rocher et s'est retourné les quatre roues en l'air. Le conducteur, M. Andréas Moltenauer, 26 ans, Allemand, domicilié à Dornach (SO), transporté grièvement blessé à l'Hôpital de Laufon, y est décédé peu après.

**COURTÉLLE**

**Derniers honneurs**

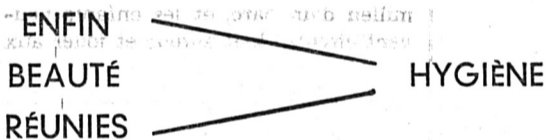
Ce n'est pas sans tristesse qu'un grand nombre d'amis et de connaissances ont accompagné au champ du repos M. Joseph Fueg, familièrement appelé « Sepp ». Le défunt, qui nous a quittés prématurément à l'âge de 65 ans, nous laissera entre autres le vivant souvenir d'un citoyen dévoué à la chose publique. En qualité de conseiller communal, il assumait avec compétence son mandat de chef du District des eaux. Avec son inoubliable épouse, décédée en 1958 déjà, il exploita successivement le Restaurant de la Gare et le National. Nous nous remémorerons toujours, avec une pointe de nostalgie, les moments exquis passés en la rayonnante compagnie des époux Fueg. W. G.

**bonne note...**

Un chasseur qui perd son fusil, comme ça, sur une petite route de campagne, ça vous a bonne mine, non ? On a peine à imaginer ça ! Et pourtant c'est arrivé l'autre jour, dans les environs. On se perd en conjectures : le Nemrod aura-t-il jeté son arme, déçu par sa malchance ? Ou ému par un regard de biche ? Mais la thèse qui prévaut est la plus prosaïque : il doit d'agir d'un de ces chasseurs « modernes » qui se rendent jusqu'aux taillis en voiture et qui avait placé son fusil sur le toit...  
 Badot.

**...mauvaise note**

**SANTÉ**



Les sciences dermatologiques et cosmétiques modernes sont au service de la peau sensible de votre visage.

Après des années de recherches et d'essais, nous, les Laboratoires Frédéric Maeder, avons mis au point des produits dignes de votre attention.

Outre : une crème de jour contenant de la soie pure ultrafine, une crème nutritive biologique, un Skin-Tonic (également employé par les hommes après rasage), nous avons créé :

**POUR LA FEMME AYANT DÉPASSÉ LA QUARANTAINE**

**la crème spéciale rajeunissante**

suivant la formule YM 13, destinée à reconstituer et à rajeunir la peau, agissant en profondeur grâce aux catalyseurs qui permettent aux substances actives de pénétrer profondément dans les cellules.

**POUR LA FEMME DE TOUT AGE**

**le lait de beauté à l'azulène**

qui, par son usage quotidien, assure à tout genre de peau (sèche, grasse ou normale) un éclat particulier, étant astringent et calmant.

**POUR LA FEMME ET L'HOMME SOIGNÉS**

**la crème liquide exotique**

le make-up naturel qui tonifie et rafraîchit la peau sensible, tout en la protégeant des impuretés et des effets désagréables des intempéries. Elle confère à votre visage une apparence saine et naturelle et ravive la peau fanée.

Vu les études approfondies dont elles ont été l'objet et leur grande valeur biologique, la vente de ces préparations est exclusivement réservée aux pharmacies.

Le dépositaire de tous nos produits pour les districts :

**LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE et FRANCHES-MONTAGNES**

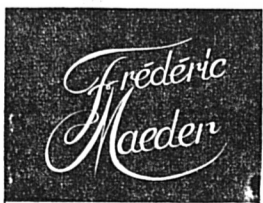
est la

Laboratoires

**Pharmacie Henry**

vis-à-vis de la gare

**La Chaux-de-Fonds**



8102 Zurich

## LES ANIMAUX AU PARADIS

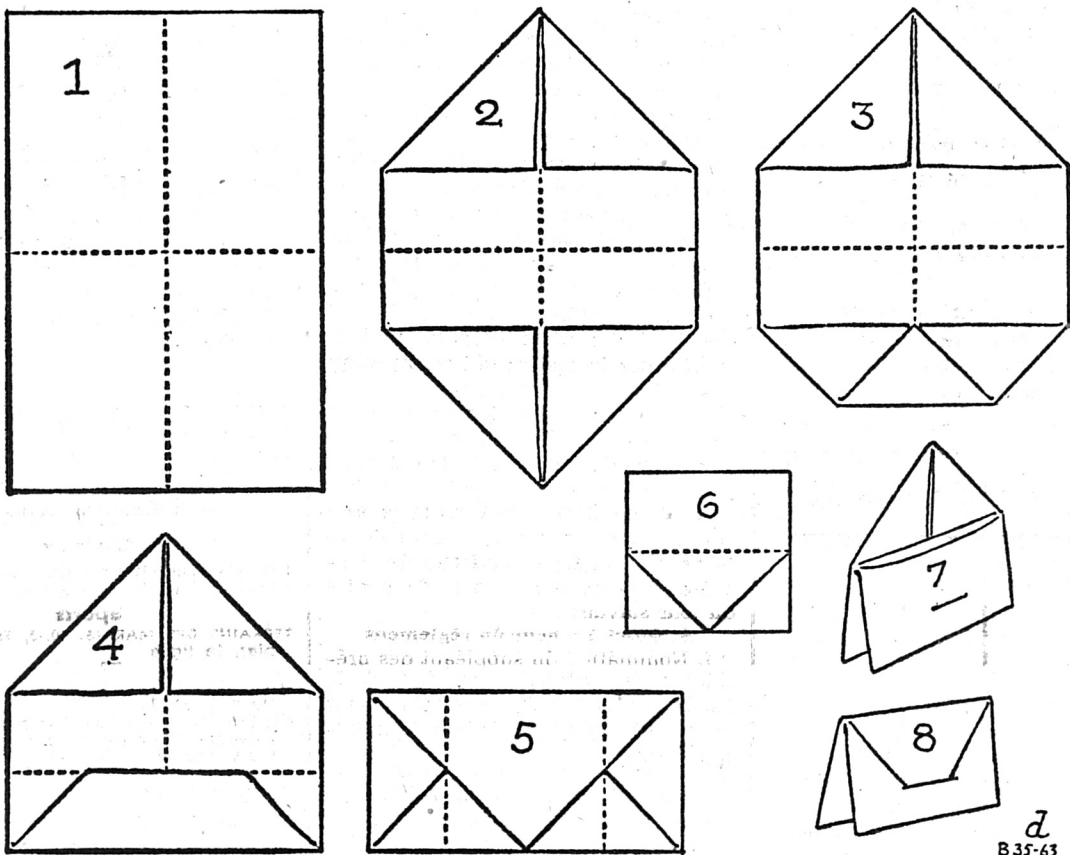
Par une belle matinée de printemps, un homme contemplait en souriant une scène amusante : une mère castor, par petits gestes affectueux mais fermes, poussait, l'un après l'autre, tous ses petits à l'eau. Cet homme, c'était Eric Collier. Vingt-cinq ans plus tôt, il était arrivé à ce même endroit, dans le Chicoltin. Depuis bien des années, le dernier des castors avait disparu de cette région du Canada, tué par les chasseurs ou piégé par les Indiens trappeurs pour s'emparer de sa fourrure. Plus de castors, plus de barrages sur les rivières et sur les étangs ; et les eaux de pluie avaient eu vite fait de transformer en torrents les moindres ruisseaux, qui, lors des crues, avaient emporté la terre meuble, déraciné les arbres. En peu d'années, le

Chicoltin était devenu un désert désolé, où l'été, faute d'eau, des incendies gigantesques ravageaient les forêts, les détruisant une à une ; et bûcherons et fermiers avaient fui cette terre inhospitalière.

C'est pour cela que Collier était venu s'installer là, avec sa femme et son fils. Patiemment, il avait repeuplé de castors Meldrum Creek. Les castors s'étaient multipliés rapidement, avaient bâti des barrages retenant les eaux. En quelques années, les prairies avaient reverdi au bord des étangs, et les fermiers des basses terres avaient pu se réinstaller dans les fermes qu'ils avaient abandonnées jadis. Cette histoire authentique d'un homme qui a sauvé une région entière de la mort, simplement en protégeant les

animaux de la folie meurtrière des hommes, prouve qu'il y a dans la nature un équilibre biologique qu'il faut savoir respecter. Ce qui est vrai au Canada ou dans des pays peu peuplés est tout aussi vrai dans des pays à forte densité de population. Chez nous, même, la construction des routes, les grands travaux, la chasse sans contrôle, par exemple, font fuir peu à peu bien des animaux, qui n'ont plus de territoires pour vivre en liberté. Certaines espèces sont même en voie de disparition parce qu'elles ne trouvent plus d'habitat. C'est pourquoi l'on songe à créer davantage de réserves naturelles. Ces réserves font le bonheur des bêtes, qui y retrouvent leur paradis. Pour l'ami de la nature, c'est l'endroit rêvé pour observer les mœurs de notre faune.

## Plions un porte-monnaie à deux compartiments



Prenez un morceau de papier de 15 x 10 cm. pour faire ce porte-monnaie de poupée. Si vous voulez faire un porte-monnaie plus grand, prenez un morceau de papier de 30 x 20 cm. par exemple. Vous pourrez vous servir de ce porte-monnaie pour classer des images, des timbres, etc.

Pliez d'abord le papier suivant les pointillés de la figure 1. Puis retournez les quatre coins, comme le montre la figure 2.

Pliez le coin du dessous au milieu des deux coins inférieurs, voyez la figure 3, puis repliez le tout jusqu'au pointillé horizontal, comme l'indique

la figure 4. Prenez maintenant la pointe du dessus et pliez-la jusqu'au bord du dessous (figure 5) puis pliez les deux côtés comme le montrent les pointillés de la figure 5 et pressez bien sur les pliures. Et vous avez la figure 6. Le dessus de la figure 6 (indiquée par le pointillé) est maintenant replié en arrière et vous appuyez bien sur la pliure pour obtenir la figure 7. Faites une fente dans l'épaisseur du dessus de façon à pouvoir y faire entrer le rabat qui ferme le porte-monnaie. Voyez la figure 8.

## Engins tout terrain pour voyages lunaires

La nature du sol lunaire fait encore l'objet de controverses parmi les savants. Sans doute ses caractéristiques seront-elles connues avant que les premiers explorateurs mettent pied sur la lune. Mais dès à présent les constructeurs d'engins spatiaux s'ingénient à fabriquer les prototypes d'engins tout terrain pour faire face en toute sécurité aux conditions les plus diverses.

A vouloir résoudre des problèmes aux facteurs encore inconnus, les ingénieurs doivent faire preuve d'imagination.

Qu'arrivera-t-il, par exemple, si l'engin rencontre un obstacle ? Sur la terre, en pareil cas, une voiture de course fait un bond et retombe sur ses roues ; quand elle roule à faible vitesse, elle n'est même pas soulevée de terre. Sur la lune, par contre, où le véhicule pèserait le sixième de son poids terrestre, on peut s'attendre à un résultat beaucoup plus spectaculaire. Un engin heurtant à 16 km/h. un obstacle haut de 10 cm. ferait un vol plané à 6 m. du sol.

A plus grande vitesse, le saut serait encore plus haut et plus incontrôlable. Pour résoudre ce problème, des constructeurs américains ont imaginé des roues élastiques dont la jante

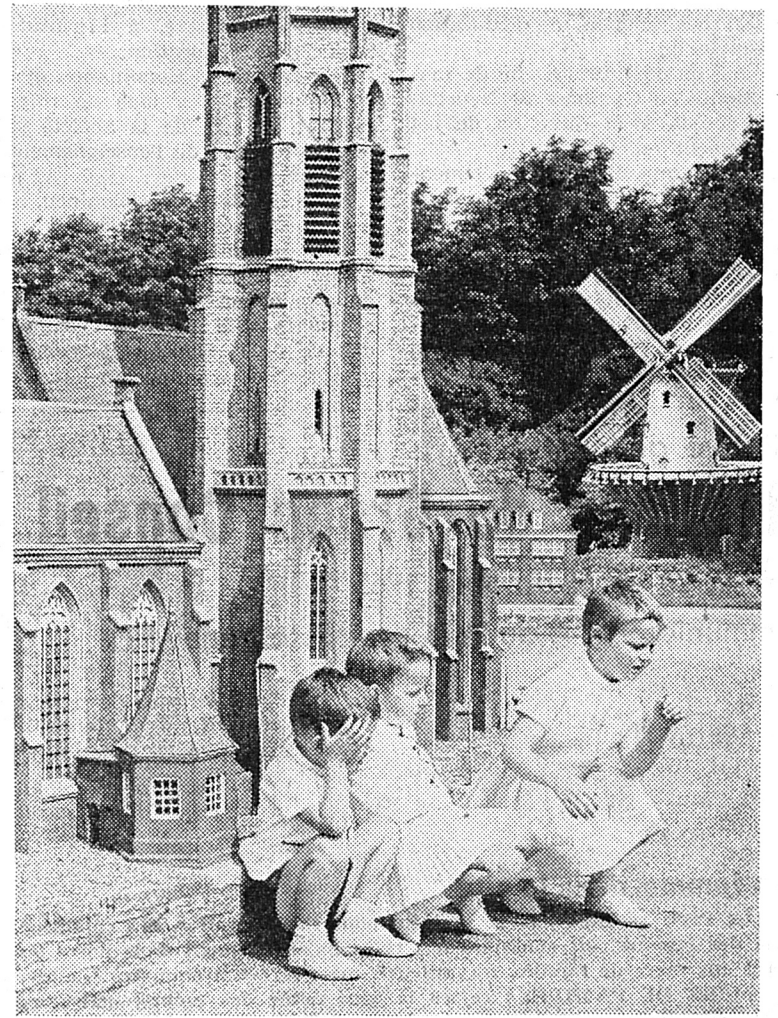
plate, en métal flexible, est maintenue par des rayons également flexibles qui partent en spirale du moyeu. Sur des terrains cahoteux et durs les roues adhèrent au sol et « glissent » sur les obstacles ; sur les terrains ensablés et mouvants, la jante plate leur permet de se comporter comme des roues à chenilles qui exercent une traction en même temps qu'elles fournissent une base stable au poids du véhicule.

A quelques détails près, les spécialistes américains du projet Apollo ont déjà établi les plans d'un engin d'alunissage, le LEM (Lunar Excursion Module), qui doit permettre aux futurs explorateurs de se poser sains et saufs. Essentiellement, le train d'atterrissage du LEM est formé de quatre pieds décrivant chacun un angle de 45° à l'avant, à l'arrière et sur les côtés de l'engin. Au bout de chaque pied est fixé un disque. Des cylindres métalliques remplis de grenaille joueront le rôle d'amortisseurs. Ce train d'atterrissage permettra au LEM d'alunir sur une surface plane et dure, de même que sur un terrain en pente, sur un terrain caillouteux ou poussiéreux. Cependant, si le sol lunaire se révélait être recouvert d'une épaisse couche de poussière, la conception du LEM devait être repensée. (Unesco.)

## La terreur des hiboux ne pèse pas plus de deux grammes

Il existe un petit mammifère, le plus petit du monde, qui est aussi l'un des plus féroces. C'est la « pachyure », dite « étrusque ». Elle vit dans les champs, en Europe et même en France, mais seulement dans le Midi, car il lui faut un climat assez chaud. Elle appartient à la même famille que les musaraignes, dont elle a la forme allongée du museau et l'allure générale. Mais elle est beaucoup plus vorace et plus féroce. Elle ne pèse que deux grammes, et cependant elle n'hésite pas à s'attaquer à d'énormes insectes — énormes par comparaison, bien entendu — car elle est insectivore.

Mais elle n'hésite pas non plus à faire front lorsqu'elle se trouve nez à nez avec des musaraignes et des mulots ; les hiboux, qui sont ses ennemis naturels, en viennent facilement à bout, certes, quoiqu'ils aient à lutter parfois longuement contre ces courageuses petites bestioles.



## Trois « géants » en visite

Les Hollandais sont passés maîtres dans la construction de villages miniatures. Le plus célèbre de ces villages est le « Madurodam » à La Haye. Vous pouvez voir ici quelques constructions au quinzième de leur grandeur réelle.

A l'île de Walcheren, dans la vieille ville de Middelburg, on a reproduit toute l'île en miniature. Elle est au milieu d'un parc, et les enfants peuvent circuler tout autour et jouer aux

« géants » parmi les tours, les beffrois, les fermes et les moulins qui ressemblent aux vrais par tous leurs détails.

Il y a des bateaux dans le petit port, des gens et des voitures sur les routes, et on voit aussi des bus et des trains roulant entre les villes. Le soir, de minuscules petites lampes s'allument dans les rues, donnant au paysage un aspect absolument féerique.

## LE VIEUX JARDINIER

Le vieux jardinier dit à son fils : « Plante mes pommiers, en cinq rangs, et avec quatre arbres dans chaque rangée. »

« Mais, père, dit le fils, il n'y a que dix arbres en tout, c'est impossible ! »

« C'est possible, dit le père, mais ces jeunes, ça ne sait rien ! » Et il montra à son fils comment planter dix arbres sur cinq rangs, et avec quatre arbres dans chaque rangée. Et vous, auriez-vous su comment faire ?



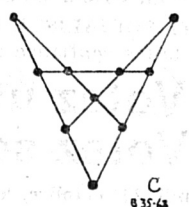
## Un emprisonnement à vie volontaire



Le récif de la Grande-Barrière s'étend au nord-ouest de l'Australie, et parmi les milliers d'êtres vivant sur ce récif, on trouve une petite espèce de crabe. Il atteint rarement 1 cm. de long, et encore uniquement la femelle, car le mâle reste encore plus petit. La femelle s'installe avec son compagnon entre des branches de corail et par les mouvements de son corps, elle arrive à faire pousser le corail de telle

façon qu'il forme une cavité autour des mariés. A la fin, le trou devient une cage hors de laquelle les crabes ne pourront plus jamais sortir. Leur nourriture leur parvient par de minuscules trous dans la « cage », où les deux crabes sont emprisonnés à vie, mais en même temps, protégés contre leurs ennemis jusqu'à leur plus belle mort.

## Solution du jardinier



## Le professeur L. Pauli à l'honneur

M. Laurent Pauli vient d'être appelé à Genève à la codirection de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université.

Nommé en 1937 professeur de mathématiques au Gymnase de Neuchâtel, il accéda à la direction de cet établissement en 1946.

Persuadé que l'initiation élémentaire en arithmétique est à la base de la formation mathématique, il a expérimenté et introduit dans l'enseignement primaire neuchâtelois une méthode et un matériel qui tiennent des recherches psychologiques fondamentales de Jean Piaget. Il enseigne la méthodologie de l'arithmétique, non

seulement à l'Ecole normale de Neuchâtel, mais privat-docent de l'Université de Genève, à l'Institut des sciences de l'éducation.

Il a présidé la Commission gymnase-université et a joué un rôle important au sein de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire.

Enfin, syndicaliste convaincu, membre du Comité de fondation de la VPOD neuchâteloise section secondaire, il a milité sans relâche, tant dans la défense de la profession enseignante que dans la commission d'étude de la réforme de l'enseignement secondaire neuchâtelois.

## La liste des candidats radicaux: net coup de barre à droite!

Le radicalisme genevois parachève l'évolution qui l'a amené de la gauche de Georges Favon, socialisant et généreux à l'échelon de sous-section du Parti libéral, axée sur l'appétit de certains de ses représentants.

En effet, sur une trentaine de nouveaux candidats au Grand Conseil dont on connaît les professions, nous comptons:

4 avocats et experts-comptables;  
6 architectes ou ingénieurs;

7 fondés de pouvoirs et gros patrons. Ainsi beaucoup plus de la moitié des candidats appartiennent à des professions orientées tout naturellement vers la droite. La part faite aux salariés est incroyablement congrue.

Interrogées au sujet de la composition de cette liste — qui aurait été préparée par MM. Olivet, entrepreneur, et de Toledo, directeur de la Pharmacie Principale — les autorités du parti auraient indiqué qu'elles n'avaient pas pu recruter plus d'employés et d'ouvriers. Quelle meilleure image pourrait-on donner de cette évolution vers la droite du Parti radical?

Dans cette liste, nous remarquons la présence d'un membre du Conseil d'administration de la Migros, M. Alfred Damay. Peut-être passera-t-il en tête de liste de ce parti qui groupait autrefois la plupart des petits commerçants de la ville — comme cela est arrivé, au Conseil municipal, pour M. Colombo, de la Migros aussi. Cette candidature explique-t-elle la campagne de calomnies menée contre le Parti socialiste par le supplément genevois du journal « Construire », dont est responsable le trop fameux Roger d'Ivernois? M.

## Une belle initiative couronnée de succès

Grâce à la généreuse initiative de l'Association des intérêts du plateau de Bel-Air, à Chêne-Bourg, 50 personnes âgées ont vécu, samedi 2 octobre une merveilleuse journée sous un ciel radieux.

Deux confortables autocars « Genève-Excursions » conduisirent les invités et leurs hôtes ravis à travers la campagne genevoise. Il convient de remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution pour le succès de cette sortie, et tout particulièrement M. Robert Hagmann, président, qui en a assumé l'organisation. G. C.

## SPECTACLES

COMEDIE: (24 05 00): 20.45, « Le Neveu de Madame », de Diderot, avec Pierre Fresnay et Julien Bertheau (Galas Karsenty-Herbert).

## Une erreur de la VOIX LIBÉRALE

Le tract électoral du Parti libéral s'apitoie sur le sort de nos assistants universitaires. En effet, M. Jean Duckert « a attiré l'attention sur le sort des assistants qui entendent perfectionner leurs connaissances et reçoivent des traitements dérisoires ».

Il y a là une de ces erreurs que la fébrilité de l'époque électorale ne saurait justifier.

En effet, les salaires payés aux assistants universitaires à plein temps sont compris entre 15 900 francs et... 29 000 francs!

Ces traitements, tout à fait raisonnables, ont été fixés en conformité avec les salaires proposés par la Confédération pour les assistants en médecine.

André Chavanne, qui a été avant guerre assistant en mathématiques (8 heures hebdomadaires de correction de problèmes pour la somme royale

de 50 francs par mois) a porté une partie de l'effort en faveur de l'Université sur le recrutement d'assistants de plus en plus nombreux: en effet, ils permettent d'améliorer considérablement l'enseignement en assurant la liaison entre les étudiants et les professeurs surchargés par des cours qui accueillent souvent trop d'auditeurs. Les assistants peuvent aussi se préparer à des carrières de chercheurs sans avoir besoin de s'expatrier, comme c'était trop souvent le cas jusqu'à maintenant. Ainsi peut-on espérer rattraper une partie du retard très grave pris dans nos universités et dans la recherche.

Il y avait, en 1961, à l'arrivée de notre camarade A. Chavanne au Département de l'instruction publique, 136 assistants; le budget 1966 en prévoit 302...

Qu'en dit M. Duckert?

Politique genevoise

## Elections du Grand Conseil

des 22, 23 et 24 octobre 1965

Communiqué N° 5 du Parti socialiste genevois



Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques.

Jean-Jacques Rousseau  
(« Le Contrat social »)

## La femme dans la cité

Le Parti socialiste, dans sa lutte pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, est conscient des rôles qu'elles jouent dans notre cité en tant que mère de famille, travailleuse, ménagère-consommatrice, citoyenne.

**MÈRE DE FAMILLE:** certes la plus noble des tâches, mais aussi la plus difficile et parfois la plus pénible et la plus harassante. Savez-vous qu'une mère de famille travaille, selon l'âge et le nombre de ses enfants, de 50 à 80 heures par semaine, dimanche compris. Et, lorsqu'au travail à la maison s'ajoute l'exercice d'un métier, la mère peut travailler plus de 100 heures par semaine.

**TRAVAILLEUSE:** dans notre canton, un salarié sur trois est une femme et dans les secteurs du commerce, de la banque, des services et de l'administration, près de la moitié de la main-d'œuvre est féminine. Cependant, si les femmes sont très nombreuses dans les postes subalternes, elles sont encore rares aux postes importants.

**MÉNAGÈRE-CONSUMMATRICE:** chaque jour, des centaines de milliers de francs sont dépensés à Genève par les ménagères qui assurent la vie de leur famille. Par son pouvoir d'achat, chaque consommatrice participe à la vie économique de notre cité. Malheureusement, les femmes ne sont pas encore conscientes de la force économique que représente leur pouvoir d'achat.

**CITOYENNE:** le 30 novembre 1952, 36 000 femmes de Genève ont demandé le droit de vote qu'elles ont obtenu quelques années plus tard, mais seulement sur le plan communal et cantonal. Il y a actuellement 80 000 citoyennes qui devraient faire usage de leurs droits aux prochaines élections. Savent-elles que c'est en allant voter qu'elles défendent le mieux leurs droits?

Le Parti socialiste a toujours défendu et défendra encore dans son programme les points suivants concernant tout particulièrement les femmes.

1. Salaire égal pour une formation, des responsabilités et des prestations professionnelles de valeur égale. Ce vieux slogan socialiste est encore lettre morte dans bien des domaines et aujourd'hui encore à Genève, certaines ouvrières ne gagnent que 2 fr. 30 à l'heure.

2. Une information systématique des consommatrices fondée sur des tests de marchandises comme l'a entrepris, entre autres, la Fondation pour la défense du consommateur et du salarié, créée par l'Union syndicale suisse. Une protection des consommatrices contre les assauts d'une certaine publicité qui incite à l'achat d'objets inutiles, au gaspillage et à la hausse des prix. C'est entre les mains des femmes que passent les trois quarts de l'argent dépensé pour l'achat de biens de consommation.

3. Le développement du Centre d'informations familiales et de régulation de naissances. Ce centre, le premier en Suisse, créé grâce à un projet socialiste est destiné à informer les femmes sur toutes les questions médicales, sociales et psychologiques concernant la conception et la naissance et à permettre au couple de vivre harmonieusement et d'avoir le nombre d'enfants désiré.

4. L'organisation et la protection du travail à temps partiel. L'augmentation constante du coût de la vie oblige certaines femmes mariées à chercher du travail à temps partiel, de manière à arrondir le budget familial sans négliger les tâches domestiques. Cette forme de travail, très recherchée actuellement par beaucoup de femmes devrait être organisée, normalement rétribuée et surtout légalement protégée.

5. Le suffrage féminin sur le plan fédéral afin de faire disparaître la discrimination qui pèse sur la femme suisse résidant à Genève et qui n'est pas encore citoyenne à part entière.

6. Institution d'une assurance maternité couvrant les frais d'accouchement, avec compensation de salaire avant et après l'accouchement.

7. Logements pratiques à des prix abordables conçus de manière à faciliter les tâches domestiques de la mère de famille.

8. Une formation professionnelle des femmes telle qu'elle permette, en cas de besoin, une réintégration complète dans un travail qualifié.

9. Développement des aides ménagères et familiales pour soulager les mères de famille surchargées et permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps dans l'appartement où elles sont habituées à vivre.

10. Création de garderies d'enfants pourvues d'un personnel qualifié, dans les quartiers qui en sont encore dépourvus, surtout dans les nouvelles cités satellites où s'est installée une population jeune.

11. Lutte contre l'abus des médicaments qui attaquent la santé en donnant l'illusion d'augmenter le rendement du travail.

Ces revendications, dont on pourrait encore allonger la liste, ne sont pas l'apanage de notre seul parti. Cependant, le Parti socialiste a toujours été féministe; il a soutenu à Genève toutes les campagnes pour le suffrage féminin et, dès 1953, a fait nommer des femmes dans les commissions extra-parlementaires.

Il est le seul à avoir mis une femme dans chaque commission administrative de gestion de nos établissements hospitaliers. La première femme présidente du Grand Conseil est une socialiste.

LE PARTI SOCIALISTE FAIT CONFIANCE AUX FEMMES.

Femmes, faites confiance au Parti socialiste!

## Votez utile Votez socialiste

Le lundi 11 octobre, communiqué N° 6 du Parti socialiste genevois, « Pour une démocratisation de l'habitat ».

## Le problème des loyers: une regrettable omission

Il sied de rappeler qu'au cours des quatre dernières années les représentants de la Communauté genevoise d'action syndicale ont été associés aux initiatives gouvernementales les plus diverses et qu'ils ont collaboré loyalement en s'efforçant de toujours orienter la politique du gouvernement cantonal dans le sens d'une amélioration du sort des salariés. Les organisations groupées dans la Communauté genevoise d'action syndicale s'étonnent donc vivement de n'avoir pas été consultées au sujet d'un problème aussi important que celui des modalités d'application de la hausse des loyers. Cette omission est d'autant plus regrettable que les organisations syndicales représentent la majeure partie des locataires qui sont presque tous des salariés. En conséquence, et afin d'éviter tout malentendu, les organisations affiliées à la Communauté genevoise d'action syndicale entendent exposer une opinion qui correspond à celle de la majorité de la population.

### RÉSOLUTION

La CGAS

constate que l'occupation permanente à 100% des logements disponibles, et cela depuis de nombreuses années, équivaut en fait à une revalorisation substantielle de la fortune immobilière;

relève la contradiction flagrante existant entre l'esprit qui a dicté les articles dits conjoncturels et les exigences des propriétaires d'immeubles;

dénonce l'incongruité et l'inopportunité d'une hausse généralisée des loyers à un moment où l'on tente tout pour réduire le coût de la vie;

s'oppose à toute indexation des loyers sur la base du revenu imposable; elle ne saurait accepter une formule qui conduirait à de graves injustices dont pâtiraient les locataires de vieux immeubles et les

contribuables moyens ne pouvant bénéficier de logements HLM.

Communauté genevoise d'action syndicale:

Association des commis de Genève, Union des syndicats du canton de Genève, Société suisse des employés de commerce, section de Genève.

## Les convocations du parti et assemblées politiques

Les militants du Parti socialiste sont rendus attentifs au fait que toutes les convocations du parti sont maintenant groupées dans une rubrique spéciale unique pour tous les cantons romands.

## Mobilisation générale

### Pliage et encartage des tracts

Après les premiers travaux de pliage et d'encartage qui ont lieu depuis quelque temps au secrétariat, rue Argand 4, les militants, tout spécialement les candidats à l'élection du Grand Conseil, voudront bien prendre note que le pliage, l'encartage des tracts se poursuivra lundi, mardi et mercredi 11, 12 et 13 octobre 1965, l'après-midi, de 14 h. 30 à 18 h., et de 20 h. 30 à 23 h.

Que chacun prenne note de cet horaire de travail et se prépare d'ores et déjà à donner un sérieux coup de main.

D'autre part, pour l'encartage du manifeste-programme et du bulletin de vote, tous les militants doivent se retrouver lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 octobre de 19 h. 30 à 23 h. aux Imprimeries Populaires, rue de Lausanne 37.

Le secrétariat du PSG.

## CHRONIQUE VAUDOISE

## A tous les échos

### « QUE CACHE CETTE ODEUSE MANŒUVRE ? »

C'est le titre d'un très odieux article paru dans le dernier numéro de la très radicale « Feuille d'Avis du district d'Aigle » et qui affirme froidement que le vote de la résolution du congrès socialiste à Berne demandant la démission de M. Paul Chaudet est une (odieuse) manœuvre, soigneusement préparée afin de préparer un siège au Conseil fédéral pour notre ami Pierre Graber. Cette manœuvre prévoirait donc le départ de M. Chaudet, celui du conseiller fédéral Spühler, de Zurich, lequel serait remplacé par un radical zurichois, M. Chaudet l'étant par Pierre Graber!

Nos adversaires radicaux doivent avoir l'esprit bien tortueux pour accorder aux socialistes un tel machiavélisme. Je sais bien qu'en

général on a tendance à prêter aux autres les sentiments et les intentions que l'on a soi-même!

Il est absolument certain que la résolution du congrès n'était nullement une manœuvre mais un acte spontané répondant d'ailleurs à un sentiment populaire extrêmement répandu.

### A QUI LE CRIME PROFITE ?

La violence de la réaction de la presse radicale, surtout celle de l'hystérique « Nouvelle Revue de Lausanne » et de la presse satellite de province, s'explique, me disait hier un radical bon teint, par l'apocryphe des élections communales vaudoises qui auront lieu dans cinq semaines. Les radicaux tentent de se donner une arme qui, il ne faut pas se le cacher, peut être d'une certaine efficacité sur des

électeurs renseignés par une presse qui est à la dévotion du radicalisme. Et surtout sur les électrices, qui sont remuées plus facilement par des questions sentimentales.

En fait, et malgré le ton violent de la presse radicale, les socialistes ne se laisseront pas impressionner par les cris de putois des radicaux!

### CHERCHEZ LA FEMME...

La victoire des chrétiens-socials en Allemagne victoire qui n'est pas une défaite pour les socialistes puisque ceux-ci ont progressé, est due avant tout... aux femmes! En effet, selon des sondages qui ont été faits à Ulm, 35,8% des hommes seulement avaient accordé leur suffrage aux chrétiens-socials alors que pour les femmes ce pourcentage était de 47,1. Par contre les socialistes ont obtenu 44,2% des voix

masculines et 34,1% des voix féminines. Le candidat chrétien-social a obtenu 42,3% des suffrages masculins et 54,5% des suffrages féminins. Le candidat socialiste a obtenu le 43% des voix des hommes et seulement le 32% des voix féminines!

### LA GRANDE MONTÉE SOCIALISTE

Il est aussi intéressant de noter la montée socialiste depuis 1953. Cette année-là, ils réunissaient le 28,8% du corps électoral et obtenaient 162 sièges. En 1957 ces chiffres étaient respectivement de 31,8% et 181 sièges. En 1961, 36,2% et 203 sièges et en 1965, 39,3% et 217 sièges.

On ne peut tout de même pas dire au vu de ces chiffres que les socialistes allemands ont subi une défaite...

ACHAUD.

# BALE

Ses atouts :  
l'entraîneur-joueur  
Benthaus et  
la ligne d'attaque

demain dimanche, à 15 h.  
au Parc des Sports  
de la Charrière  
contre le F.-C.

## LA CHAUX-DE-FONDS



Serre 61  
Tél. 21231

### AU CAFÉ DE LA TERRASSE

Une bonne adresse pour  
une fondue, une croûte  
au fromage, une assiette  
campagnarde,  
la sèche au beurre

FRANCIS MATTHEY, Jardinière 89

*A. Rodet*

### CONFECTION

Toujours  
leader  
de  
l'élégance

L.-Robert 108  
Tél. 3 43 43

### PHOTO-CINÉ

*Nicolet et fils*

LE LOCLE  
Place du Marché  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Av. Léopold Robert 59  
Se tiennent toujours  
à votre service

## Hôtel de la Pomme d'Or

RELAIS GASTRONOMIQUE

ULYSSE GIGON  
Téléphone (039) 481 05

Montfaucon

Après le départ de Sobotka, Bâle a engagé comme entraîneur-joueur un Allemand : Helmuth Benthaus. C'est un excellent joueur qui possède, outre sa licence d'entraîneur, la maturité allemande. Si c'était presque un inconnu à son arrivée en Suisse, il a maintenant fait parler de lui.

Bâle est actuellement quatrième au classement, avec 9 points (contre 7 au F.-C. La Chaux-de-Fonds). Jusqu'à présent, Benthaus a utilisé quinze joueurs. Bâle a actuellement un bilan négatif de buts (16-17), mais à sa décharge il a encaissé trois pénalités. Dimanche dernier, contre Lugano, Benthaus a signé son premier but de la saison.



FRIGERIO : C'est lui à terre, lors d'un match avec une sélection suisse. Sa puissance et son shoot créent des brèches dans les défenses. Dans un bon jour, Frigerio est capable de beaucoup de choses.

### Une équipe jeune : 24 ans de moyenne

Le F.-C. Bâle forme un ensemble relativement jeune : 24 ans de moyenne. Parmi ses joueurs, un seul vétérans : le gardien Gunthardt, qui a 34 ans. Mais à part lui, Bâle, y compris ses réserves, compte treize joueurs de moins de 25 ans. Les voici : Siegrist (demi), Rickenbach (avant), Konrad (avant) ont 20 ans. Madörin (demi), Egeler (demi), Hostenstein (avant) et Vetter (avant) ont 21 ans. Baumann (arrière), Kiefer (demi), Odermatt (avant) et Hauser (avant) ont 23 ans. Puis Gabrielli (arrière), Porlezza (demi), Decker (demi), Pfirter (attaquant), Moscatelli (avant) et Frigerio (avant) ont 26 ans. Furi (arrière) a 28 ans. Stocker (arrière) a 29 ans, alors que Michaud (arrière) et l'entraîneur-joueur (demi) ont 30 ans.



Outre Pfirter, Odermatt, Michaud et peut-être Furi, on reverra avec plaisir, au centre de la ligne d'attaque, Frigerio, qui a fait les beaux jours du F.-C. La Chaux-de-Fonds.

Avec Benthaus comme demi, le point fort des Bâlois est la ligne d'attaque qui comprend Baumann, Frigerio, Odermatt, Hauser et Frigerio. Généralement, et depuis l'arrivée de Benthaus, Bâle s'est mis au 4-2-4.

### SKIBA : On ne change pas une équipe qui gagne

— Satisfait du déplacement de Zurich ?

— On le serait à moins, nous a dit Skiba.

— Et pour dimanche contre Bâle, quelle sera votre formation ?

— On ne change pas une équipe qui gagne, si elle n'a pas de blessé ou de malade. Milutinovic a été légèrement touché dans les reins, mais la Faculté lui a ordonné un ou deux jours de repos et tout ira pour le mieux.

### Lausanne-Zurich, le match vedette

Sur les autres fronts de ce prochain dimanche, la Pontaise retiendra plus particulièrement l'attention (on attend un record de spectateurs), où les champions suisses feront face au F.-C. Zurich. Quelle sera l'issue de ce match ? La réponse est difficile. Mais les Lausannois peuvent obtenir un succès, à la condition qu'ils neutralisent à la fois Sturmer et Brizzi (que l'on voit ici dans un magnifique retourné), les deux grands organisateurs. C'est M. Gilbert Droz, de Marin, qui dirigera la rencontre.

Pour leur part, Sion et Servette disputeront un autre match important en terre valaisanne. Ici les chances séduisantes sont plus grandes pour la simple et bonne raison que Desbiolles s'est promis de réserver une surprise à son ancien club. (Arbitre : M. E. Boller, Bottmingen.)

Mais on attend aussi de voir la tenue d'UGS qui recevra Bienne à Frontenex. Match difficile pour l'un comme pour l'autre qui ont un urgent besoin de points. (Arbitre : M. M. Schneuwly, Fribourg.)

Ailleurs : Granges—Young-Fellows (M. K. Keller, Bâle); Grasshoppers—Young-Boys (M. R. David, Lausanne); Lugano—Lucerne (M. K. Göppel, Zurich).

En ligue B : Baden—Chiasso ; Blue-

## BAUMANN-STURMER : le duel de la surprise

Dimanche dernier, le F.-C. La Chaux-de-Fonds a mis fin à l'invincibilité du F.-C. Zurich. Cette victoire, si elle est celle de toute une équipe, celle d'une défense, en particulier, qui joua les vingt dernières minutes dans un enfer, est aussi celle de celui qui « boucla » — à une exception près — Klaus Sturmer. Contrairement à certains stratèges zurichois, Sturmer était dans une excellente disposition, dimanche dernier. Si son rendement fut moindre, c'est à Baumann qu'on le doit, qui fut principalement attaché à ses troussees et qui se battit comme un diable, témoin notre photo.

Philippe Baumann dispute sa première saison avec le F.-C. La Chaux-de-Fonds. Il jouait l'an dernier à Delémont. Convoité par plusieurs clubs, c'est finalement le F.-C. La Chaux-de-Fonds qui se l'attribua. Baumann est né le 7 octobre 1943 (il a donc fêté ses 22 ans il y a deux jours). Sa profession : employé de commerce et travaille à la Police des habitants de la ville de La Chaux-de-Fonds. Son meilleur poste : demi.

### LA CHAUX-DE-FONDS

Voisard	Berger	Milutinovic	Deforel
Brossard	Baumann	Quattropiani	Keller
Hauser	Vuilleumier	Bertschi	Odermatt
Michaud	Frigerio	Gabrielli	Kiefer
	Baumann	Benthaus	
	Schwager	Pfirter	
	Gunthardt		

BALE  
Arbitre : M. Roland Keller, Berne.

### Maison du Peuple

## Restaurant CITY

Serre 68  
Téléphone 2 17 85  
Sa carte, ses vins,  
ses prix

### On parle encore de transferts...

On parle encore de transferts, et même beaucoup. Pourquoi ? Avec le nouveau règlement qui régit les clubs de ligue nationale (règlement valable depuis la saison dernière), il est possible à ces clubs d'acquiescer, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre de la saison en cours, un joueur de ligue nationale.

C'est la raison pour laquelle Bild (Zurich) a déjà été annoncé comme probable dans plusieurs clubs. Cette semaine encore, on a parlé de Bosson (Servette) qui désire jouer avec Sion. Le F.-C. La Chaux-de-Fonds, pour sa part, voudrait s'assurer les services du Servettien Daina. A ce sujet, les pourparlers vont bon train et l'on espère, du côté chaux-de-fonnier, qu'ils aboutiront.

Enfin, Mauron a l'intention de porter les couleurs du Locle-Sports. Ici également des contacts ont été engagés et il est fort possible qu'ils aboutissent.



## Les Fleurs Turtschy

L.-Robert 57-59  
Tél. (039) 2 40 61

Chauffages  
Sanitaires  
Ferblanterie  
Ventilation

## Léo Brandt & Co

La Chaux-de-Fonds



Tous vos articles  
de sport chez  
le spécialiste

## Calame-Sports

Rue Neuve 3

BIERES  
EAUX MINÉRALES  
LIQUEURS

## Paul EHRBAR

Rue de la Charrière 60  
Téléphone 2 37 94

Droit au but avec



La Chaux-de-Fonds



La marque  
de l'imprimé  
de qualité

## typoffset

Rue du Parc 105  
Tél. 32038

DANS LE CANTON DE BERNE

## Tué en montagne

Mardi, deux garçons Urs et Claude Messerli, âgés tous deux de 15 ans, cousins de Berne, entreprirent une excursion aux Männlichen. Vers le soir, ils voulurent descendre du sommet vers la Spätenalp. Urs glissa et resta au fond d'un ravin avec le bras cassé. Son cousin voulut descendre le plus vite possible dans la vallée pour y chercher du secours. Dans la descente sur Lutchental, il glissa sur un terrain sans chemin, tomba au bas d'un couloir et se tua. Alors que son cousin Urs était retrouvé dans la nuit de mardi et ramené dans la vallée, le corps de Claude Messerli n'était découvert que jeudi par une équipe de secours partie de Wengen.

EN SUISSE ORIENTALE

## Epidémie

Une vingtaine d'écoliers d'Arbon souffrent d'une grave affection à la suite de l'absorption d'aliments contaminés par le virus dit «salmonella typhi». Les médecins de la localité ont aussitôt pris les mesures qui s'imposaient, en faisant hospitaliser les enfants à Munsterlingen et à Saint-Gall.

PROPOS DE JURISTE

## TAXES DE PARCAGE

Les lecteurs voudront bien me pardonner de ne pas parler «franglais» et de substituer «parcage» à «parking».

Chacun sait que la circulation routière est devenue tellement dense qu'urbanistes et polices réfléchissent aux moyens d'expulser les véhicules à moteur privés parquants ou même circulants, du centre des agglomérations.

La ville zurichoise de Winterthour vient de grever d'une taxe de parcage de 10 fr. par mois les détenteurs de véhicules à moteur qui pour la nuit restent régulièrement parqués sur la voie publique. La ville n'a évidemment pas agi sans avoir obtenu le préavis favorable de juriconsultes, dont nous résumerons les motifs.

Selon la Constitution fédérale (art. 37, 2° al. Cst), des taxes ne peuvent pas être perçues pour l'usage des routes ouvertes au trafic public dans les limites de leur destination; l'Assemblée fédérale peut autoriser des exceptions dans des cas spéciaux.

Cette disposition n'exclut à priori ni la péage d'autoroutes, ni les taxes de parcage pour les véhicules ne participant pas au trafic. Certes la circulation exige la possibilité de haltes, et le Tribunal fédéral a jugé inconstitutionnelle la perception de taxes au moyen de parcomètres lorsque les véhicules en disposition pas dans un rayon raisonnable d'emplacements gratuits pour y prendre ou y déposer voyageurs ou marchandises.

Selon la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière (art. 37, 2° al. LCR), les véhicules ne doivent pas être arrêtés ou parqués aux endroits où ils pourraient gêner ou mettre en danger la circulation; autant que possible, ils seront parqués aux emplacements réservés à cet effet.

Selon l'ordonnance du Conseil fédéral du 13 novembre 1962 sur les règles de la circulation routière (art.

## Bâle: le congrès de la FOBB

Le traitement différentiel des salariés

Le 19<sup>e</sup> congrès de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment a poursuivi vendredi l'examen des cent propositions des sections. Vivement discutée a été la proposition des ouvriers du bâtiment de Genève, selon laquelle le fonctionnaire rémunéré du syndicat devrait renoncer à occuper des postes politiques, afin de consacrer tout son temps à la fédération. Toutefois, le Comité central pour la fédération, les comités de section pour les cantons, pourraient créer des départements de relations publiques, dont ils désigneraient les titulaires. Après discussion, la proposition genevoise a été retirée.

Au nombre des propositions adoptées, il convient de noter: la revendication de trois semaines de vacances pour tous les salariés (quatre semaines pour les plus de 50 ans), une allocation supplémentaire de vacances, l'introduction générale de la semaine de cinq jours dans toute la profession du bois et du bâtiment, la lutte contre les heures supplémentaires.

Au cours de la journée, on entendit l'exposé du professeur Schweingruber, juge suprême de Genève, sur le sujet: «Le traitement différentiel des salariés organisés et non organisés dans les contrats collectifs de travail». Après examen des conditions régnant en Suisse, où il y a force outsiders et où il n'y a pas de syndicats uniques, où il y a force ouvriers étrangers et où les industries sont décentralisées, le conférencier en est arrivé aux conclusions suivantes:

Le traitement égal de l'outsider dans les contrats collectifs de travail, ne correspond plus à la situation, à part quelques exceptions. L'outsider n'a pas place dans le contrat collectif, aussi longtemps qu'il reste à l'écart des fédérations qui l'ont obtenu. L'outsider n'a aucune revendication juridique à faire valoir, encore moins un droit moral de jouir des fruits des contrats collectifs de travail, en particulier des institutions sociales, qu'ont réalisés les associations professionnelles, tout en restant en dehors de celles-ci.

Cet exposé fut suivi d'une vive discussion.

## Il ne sera pas juge fédéral



A Saint-Gall, l'avocat Paul Popp, président du Tribunal de commerce, est mort âgé de 58 ans. Le groupe conservateur avait décidé de le proposer pour le poste de juge fédéral.

## Chemise gratuite pour les militaires

A un député qui estime que tous les soldats ont droit à une chemise gratuite, le Conseil fédéral fournit les explications suivantes:

Entre 1952, époque de l'introduction de la tunique d'ordonnance 49, et la révision du 31 juillet 1956 de l'ordonnance sur l'équipement des troupes, on a renoncé, pour des raisons financières, à remettre gratuitement la chemise et la cravate aux militaires rééquipés de la tunique d'ordonnance 49 à l'occasion d'échanges ou de rééquipements. Le nombre des militaires qui n'ont pas reçu de chemise gratuite lors de leur rééquipement conformément à l'ordonnance 49 sera encore de quelque 10 000 à la fin de cette année. Il est cependant prévu de délivrer gratuitement lors d'un prochain service, une chemise et une cravate également à ces militaires pour autant qu'ils s'y intéressent. Cette remise s'étendra sur plusieurs années.

Ch.-O. ROTH.

(Paru dans «Service public», N° 39 du 24 septembre 1965.)

Jolis mannequins



Une dizaine de mannequins ont débarqué récemment à Kloten. Ces jolies jeunes femmes vont entreprendre une tournée en Suisse, passant par Berne, Bâle et Zurich, où elles présenteront la collection d'une grande maison de lingerie

## Les gaz lacrymogènes sont autorisés au Vietnam

Saïgon. — Plusieurs bataillons de la 173<sup>e</sup> brigade de parachutistes américains ont déclenché, vendredi matin, une opération au sud-est de Ben Cat. Pour la première fois, les officiers ont l'autorisation du général Westmoreland d'utiliser les gaz lacrymogènes pour faire évacuer les tunnels et caves du Vietcong qu'ils rencontreraient au cours de leurs missions.

La brigade a progressé peu après 11 heures (locales) du matin dans la zone vietcong connue sous le nom de «triangle de fer» à 50 km. au nord-ouest de Saïgon, que les B-52 stratégiques avaient bombardée à deux reprises aux premières heures de la journée.

La décision du général Westmoreland met fin à l'incertitude qui régnait sur la nature des ordres donnés aux troupes américaines depuis les incidents de mars dernier où l'utilisation de gaz nocifs avaient entraîné de violentes critiques dans le monde.

Pour le moment les ordres du commandant en chef américain ne concernent que cette opération. Toutefois le principe de l'utilisation de gaz lacrymogènes en opérations militaires est acquis, mais chaque cas devra, au préalable, être approuvé par le gé-

ral Westmoreland. Celui-ci a affirmé que la décision était fondée sur des principes humanitaires et qu'il était préférable de neutraliser pendant dix ou quinze minutes un adversaire plutôt que de l'enterrer à jamais dans son refuge souterrain. Mais la raison essentielle est que ces gaz permettent de faire sortir les occupants d'une cave et de séparer alors les Vietcong des civils réfugiés avec eux.

Les gaz provoquent une irritation momentanée des yeux et parties muqueuses notamment des voies respiratoires.

## Johnson: opération réussie

Bethesda. — L'opération de l'ablation de la vésicule biliaire pratiquée sur le président Johnson a parfaitement réussi.

## L'immigration aux Etats-Unis Un système quelque peu plus libéral

Un des débats les plus animés du Congrès des Etats-Unis a pris fin par la victoire du président Johnson. La nouvelle loi sur l'immigration, que le président Kennedy avait déjà tenté de faire accepter par le Congrès, a été votée et le président Johnson n'a pas perdu de temps pour la signer.

La nouvelle loi met fin à 41 années de discrimination et d'injustice. Avec l'ancien système des contingents, le nombre des immigrants des divers pays, admis par année, était fixé selon les groupes de nationalités qui vivaient en 1920 aux Etats-Unis. Cette méthode avait pour conséquence que des personnes provenant de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Allemagne et des pays scandinaves, dont les ressortissants étaient venus nombreux au début du siècle se fixer aux Etats-Unis, se trouvaient favorisés, tandis que les candidats des autres pays, notamment de l'Europe orientale, des Balkans et de l'Asie, devaient attendre indéfiniment leur visa d'entrée.

En vertu du nouveau système, un contingent maximum annuel de 20 000 immigrants a été fixé pour chaque pays. Toutefois le nombre total des immigrants originaires d'Europe, d'Asie et d'Afrique ne doit pas excéder 170 000 par année. De l'hémisphère occidental, à savoir de l'Amérique latine, on admettra l'immigration annuelle de 120 000 personnes au maximum. A quoi viennent s'ajouter 50 000 autorisations supplémentaires, pour des personnes dont des parents vivent déjà aux Etats-Unis. Les parents immédiats ont le pas sur la parenté éloignée. Le second critère appliqué est la formation professionnelle.

Le système des contingents sera supprimé par étapes et il devra avoir totalement disparu au milieu de 1968. Jusqu'à ce moment, les contingents inutilisés pourront être répartis proportionnellement entre les pays qui ont de longues listes d'attente.

Néanmoins, malgré la pratique fortement libéralisée de l'autorisation d'immigration, les Italiens devront attendre encore 12 ans, les Grecs 8 ans et les Polonais 5 ans, avant de pouvoir immigrer aux Etats-Unis.

## Or russe pour la France

Paris. — Près de 96 tonnes d'or en provenance de Moscou, destinées à la Banque de France, sont attendues au cours de ce mois au Bourget.

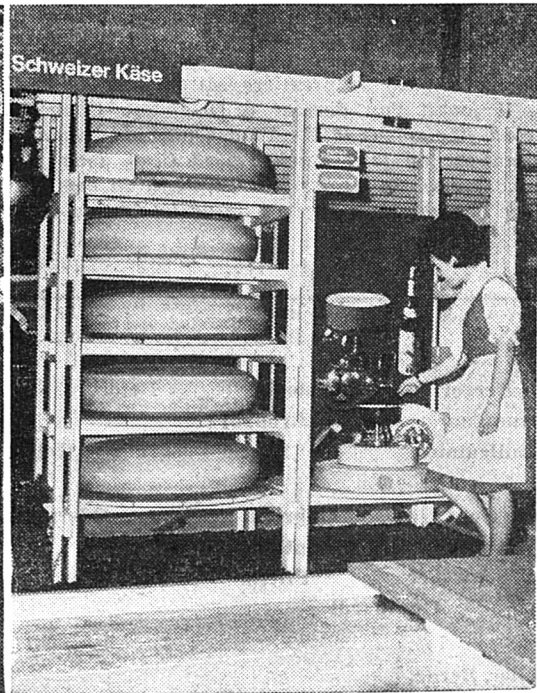
Deux avions cargos de l'Aeroflot, chargés chacun de 8810 kilos d'or, sont déjà arrivés au Bourget en provenance de Moscou, le premier mercredi et le second vendredi.

Neuf autres avions spéciaux de l'Aeroflot, ayant à bord des chargements identiques, doivent arriver au Bourget en octobre.

DANS LE CANTON DU TESSIN

## CHUTE D'UN VENOM

Jeudi à 14 h. 30, un avion du type Venom, participant à des manœuvres, s'est écrasé dans la région de Castasegna (val Bregaglia). Son pilote, le premier-lieutenant Otto Haab, né en 1933, habitant Kollbrunn (Zurich), a perdu la vie.



## L'OLMA est ouverte

Jeudi matin s'est ouverte la 23<sup>e</sup> Exposition suisse d'agriculture et d'élevage (connue sous son sigle allemand d'OLMA) à Saint-Gall. Cette année, plus de mille exposants y sont réunis, et nos photos ont été prises au cours des cérémonies d'inauguration. A gauche: M. Chaudet lors de la visite du pavillon spécial réservé aux deux demi-cantons d'Appenzell. A droite: l'Union suisse du fromage expose une cinquantaine de sortes de fromages produites en Suisse.